

PER
C-4

REVUE
DE LA


CHAMBRE DE COMMERCE

française


AU CANADA

JUIN 1968, No 600





**Air Liquide produit
plus de gaz industriels,
en plus grandes quantités,
que toute autre compagnie
au Canada**

AIR LIQUIDE CANADA 
PREMIERS DANS LE MONDE DES GAZ INDUSTRIELS
4935 est, rue Beaubien, Montréal 36, Qué.

REVUE

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

AU CANADA

Jun 1968, No 600

La conjoncture au Canada	H. M.	3
Le système monétaire international	A. Chalandon	5
Le Canada, tête de pont	J. P. W. Ostiguy	9
Notre rallye automobile du 25 mai		13
Terre des Hommes 1968	G.-E. Lapalme	17
De la guerre à la paix	H. Mhun	19
L'usine des Ciments Lafarge à St-Constant		23
Section de Québec		27
Un répertoire des droits et obligations des français résidant hors de France		29
La crise sociale en France		30
Nouveau profil des exportations canadiennes		36
Propositions d'affaires		39
Nouveaux membres		40
Notre carnet		40

LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA

612, rue Saint-Jacques
Montréal, Qué.

Tél. : 842-9420
Adresse télégraphique : Gallia Montréal

Bureau de Paris :
7, rue Jean Goujon
Paris 8ème

La Revue est publiée tous les deux mois par
La Chambre de Commerce Française au Canada
Prix : 25 cents le numéro

*"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme
objet de deuxième classe de la présente publication."*

Imprimée par
ERNEST THÉRIEN & FILS, LIMITÉE
5595, rue Saint-Denis, Montréal 34 - 273-8361

Couverture
Le nouveau pont de Trois-Rivières.

PLUS QUE CENTENAIRE EN FRANCE,

LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La seule Banque de Dépôts Française aux États-Unis

vous offre dans ses deux succursales de New York

- **Succursale Principale : 66 Wall Street, New York 10005 - 269-4600**
- **Rockefeller Center : 15 West 50th Street, New York 10020 - 581-9630**

un service bancaire complet et notamment :

Transferts de fonds aux États-Unis et à l'étranger ;

Chèques de voyage, comptes de chèques, comptes d'épargne, etc.

LA CONJONCTURE AU CANADA

La situation, au début de l'été, est assez analogue à ce qu'elle était il y a un an. L'inflation continue, le sous-emploi persiste et la croissance de l'économie demeure médiocre. Après les élections du 25 juin l'un des principaux problèmes qu'affrontera le gouvernement sera le suivant : comment combattre l'inflation, face au chômage, aux disparités régionales et avec des taux d'intérêt déjà rendus à des niveaux records.

En avril l'indice des prix à la consommation marquait une hausse de 4.3% sur avril 1967. La production industrielle a été affectée au début de l'année par les grèves dans l'industrie de l'automobile et son niveau, pour le premier trimestre, est inférieur de 0.5% à celui du quatrième trimestre de 1967. Toujours en avril, le taux de chômage s'établit à 5.7% en comparaison de 4.9% en avril 1967 et 4.1% en avril 1966. Le nombre des chômeurs a toutefois diminué de 52.000 entre mars et avril. La fin de la grève de l'automobile s'est traduite par une augmentation de 2.2% de la production industrielle en avril.

Les deux principaux moteurs de l'activité sont la consommation intérieure et le commerce extérieur. Les ventes au détail continuent de progresser aussi vite que les revenus des salariés. Les exportations s'élèvent de 18.9% au cours des quatre premiers mois et les importations de 13.5%. À la fin d'avril l'excédent de la balance commerciale ressort à \$289 millions en regard de \$87 millions à la même date l'année dernière.

L'excellente performance des exportations, depuis le début de l'année, est attribuable, d'une part à la forte activité de l'économie américaine et, d'autre part, à des facteurs exceptionnellement favorables, la grève de producteurs de cuivre aux États-Unis et les craintes d'une grève prochaine de l'acier dans ce pays. De fait, les ventes aux États-Unis ont augmenté considérablement : le lourd déficit commercial habituel avec ce pays n'est que de \$62 millions au premier trimestre, contre \$237 millions l'an dernier.

Parmi les autres secteurs de l'économie qui s'améliorent, il faut mentionner la construction de logements, les résultats financiers des sociétés en léger progrès, le dollar canadien qui se raffermi et les réserves officielles de changes qui grossissent. Par contre, les incertitudes politiques, économiques et monétaires, non seulement en Amérique du Nord, mais en Europe, conjuguées avec les taux d'intérêt élevés et la faiblesse du marché des capitaux, continuent de freiner les investissements.

AMITIÉ

FRANCE QUÉBEC



FILIALE À PARIS
37, rue de Caumartin
Paris (9e)
Tél. 073-44-21



SIÈGE SOCIAL
Place d'Armes
Montréal
Tél. 845-4161

COLLABORATION

FRANCE QUÉBEC

La Banque Canadienne Nationale, toujours soucieuse de satisfaire sa nombreuse clientèle, met à son service plus de 620 bureaux au Canada. Son importante filiale à Paris est une preuve tangible de la collaboration France-Québec. La BCN a des correspondants partout dans le monde.

 Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

LE SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

par Albin Chalandon

Notre déjeuner-causerie du 27 mars a attiré beaucoup de monde au salon ovale de l'Hôtel Ritz-Carlton. Devant un auditoire très attentif M. Albin Chalandon a traité d'un sujet d'une grande actualité : le problème monétaire international. Inspecteur des finances, ministre de l'Industrie, président directeur général de la Banque Commerciale de Paris, M. Chalandon est l'une des personnalités françaises les plus qualifiées dans le domaine économique et financier. Nous reproduisons son texte in extenso dans les pages suivantes. M. Chalandon a été présenté par notre président, M. Louis Jalabert.



M. A. Chalandon

Lorsque votre président m'a fait l'honneur de m'inviter, il y a de cela près d'un mois, après avoir hésité j'ai finalement choisi de vous parler d'un problème un peu sévère, un peu aride et qui, à l'époque d'ailleurs, n'avait pas la qualité qu'il a aujourd'hui, à savoir d'être d'une brûlante actualité. Je l'ai choisi

si cependant parce qu'il s'agit d'un problème d'une gravité considérable qui concerne tout le monde, tous les pays de l'Occident quels qu'ils soient et sur lequel se manifeste, à l'évidence, une opposition entre les pays anglo-saxons d'un côté, les pays européens de l'autre et particulièrement la France.

Il m'a paru intéressant de venir en parler ici dans cette ville où l'on parle français mais où l'on se trouve dans un pays profondément intégré à l'économie américaine et à ses conceptions. Depuis dix jours que je me trouve sur le continent américain, j'ai eu à subir bien des assauts et je me suis vu reproché en tant que citoyen français d'appartenir à un pays que l'on considère comme responsable de la crise monétaire internationale actuelle. Il s'agit là d'une accusation tellement exagérée et absurde, et pourtant tellement répandue dans l'opinion publique, aux États-Unis notamment, (et j'ai pu constaté qu'elle existait également au Canada dans les conversations que j'ai eues ces jours-ci), qu'il y a lieu me semble-t-il d'abord de mettre les choses au point. Il n'y a qu'une façon de le faire: c'est d'analyser, de la façon la plus simple, les faits eux-mêmes.

L'objet du système monétaire international est contradictoire en lui-même; il s'agit à la fois d'éliminer les déficits extérieurs et de les financer. Or, éliminer, cela implique de la rigueur, ou en tout cas un minimum de rigueur, qui d'ailleurs ne doit pas devenir excessive. Mais les financer, cela implique au contraire de la souplesse. Cette souplesse peut être d'autant plus redoutable qu'elle peut s'exercer

au profit des uns et au détriment des autres lorsqu'on se trouve dans un système où la création des liquidités internationales nouvelles appartient aux monnaies de réserve. Eh bien la France, tout au moins le gouvernement français, sans nullement nié la nécessité, l'impératif du développement et de la coopération internationale, le gouvernement français, dis-je, insiste sur la nécessité de la rigueur, de l'équilibre, et à cet égard il critique la facilité extrême dans laquelle le système monétaire est tombé, de même qu'il critique les privilèges qui ont été donnés aux monnaies de réserves depuis pratiquement 10 à 15 ans.

Il y a en effet aujourd'hui, il faut le constater, cela ne sert à rien de le nier, deux sortes de pays: ceux qui doivent gagner leurs propres réserves monétaires par leur travail, par leur épargne et ceux qui peuvent les créer simplement en créant de la monnaie. Il y a là indiscutablement une situation anormale et injuste. La France, en critiquant cette situation, s'inspire de deux ordres de considérations. Des considérations que je qualifierais de techniques; elle refuse la conception anglo-saxonne d'un crédit illimité consistant à dire « du crédit, encore du crédit, toujours du crédit ». D'autre part, elle refuse un système monétaire qui serait l'instrument d'un système politique consistant à créer une sorte de système planétaire dont les États-Unis serait le soleil et les autres pays les satellites. Autrement dit, nous n'acceptons pas en France d'appartenir à un système dans lequel la politique monétaire, l'émission monétaire est le fait d'un pays qui n'est pas le nôtre.

Il y a donc dans la position française, il faut bien le savoir, à la fois des considérations d'ordre purement économique qui consistent à dénoncer le danger d'un système enclin à la facilité et des considérations d'ordre politique qui font que si nous nous considérons comme les amis et les alliés des États-Unis, nous ne voulons pas être leur satellite et être complètement dépendants d'eux; nous voulons garder notre souveraineté monétaire comme instrument nécessaire à notre indépendance. Voilà l'attitude française, voilà les critiques que fait la France.

Si nous regardons les faits, nous devons constater que ces critiques sont justifiées. Que s'est-il passé depuis 1945, date de la conférence de Bretton Woods qui avait fixé un ordre monétaire international nouveau basé, je vous le rappelle, sur l'or et sur la distribution de crédit à travers le Fonds monétaire, basé également sur la fixité des taux de change et la coopération monétaire? Peu à peu, les monnaies de réserves ont fait leur apparition par la naissance des déficits anglais d'abord, américains ensuite. Ces déficits ont d'abord été tolérés parce qu'ils étaient légers et qu'ils sont apparus à l'époque comme un instrument de redistribution en quelque sorte de la richesse que les États-Unis accaparaient, puisqu'ils avaient à ce moment-là la quasi totalité du stock d'or, mais ils sont devenus peu à peu difficilement supportables en raison de leur aggravation même. Et lorsque les banques centrales des pays européens ont commencé à avoir quelques répugnances à absorber automatiquement tous les dollars qui se présentaient à elles, elles ont subi des pressions politiques auxquelles leurs gouvernements ont le plus souvent cédé. Et des expédients, les plus extravagants parfois, ont été utilisés pour financer ces déficits. Je ne rappellerai pour mémoire le fait, par exemple, que les États-Unis ont pris au Fonds monétaire un milliard de dollars d'or qui se trouvent à la fois dans les réserves des États-Unis et dans celles du Fonds monétaire actuellement. Je parlerai naturellement de tous les « swaps » qui se sont faits dans les conditions les plus désordonnées et les plus secrètes, ce qui fait que l'on ne sait absolument pas où on en est.

De 1953 à 1968, les réserves d'or des États-Unis ont passé de \$28 milliards à environ \$10 milliards aujourd'hui. Dans le même temps, les déficits accumulés ont été de \$40 milliards par les États-Unis. Or ce chiffre est rigoureusement identique au montant des investissements américains faits pendant cette période à l'étranger. C'est dire que l'on se trouve en présence de deux phénomènes; le premier, c'est que d'une part les États-Unis ont financé leurs investissements à l'étranger avec le déficit de leur balance des comptes; le deuxième, qui est plus grave, c'est que, à partir du moment où l'on dit que l'or égale le dollar, il est évident qu'aujourd'hui avec \$10 milliards d'or contre \$16 milliards de créances à court terme détenues par les banques centrales, les États-Unis ne peuvent plus rembourser, bien que l'on soit dans un régime de théorie de convertibilité.

Comment s'étonner dès lors que l'on se trouve aujourd'hui en pleine crise de confiance? Cette crise, nous l'avons vu se développer avec une rapidité incroyable comme une sorte de spirale et si les gouverneurs des banques centrales n'avaient pas pris la décision que l'on sait, il y a une douzaine de jours,

sans aucun doute le stock d'or des États-Unis aurait fondu en quelques semaines.

Il ne faut pas croire qu'il s'agit là d'une crise momentanée. Le système du double marché ne peut être qu'un expédient provisoire et que l'on soit dans un régime d'étalon de change-or (où théoriquement le dollar égale l'or) ou que l'on veuille se mettre dans un régime d'étalon-dollar, c'est-à-dire dans un régime où le dollar serait libéré à l'égard de l'or, cela revient exactement au même.

Si les États-Unis ne règlent pas le problème-clé de toute cette affaire, qui est celui de la balance des comptes, il faut prévoir demain une nouvelle crise qui, celle-là, ne sera pas une crise entre l'or et le dollar mais entre le dollar et les autres monnaies. Cette crise avait commencé à se produire dans la semaine qui a précédé cette décision de Washington dans la mesure où des capitaux américains ont commencé à fuir et à se placer en monnaies européennes; elle se continuera demain si la balance des comptes des États-Unis ne fait pas l'objet d'un effort sévère de la part des États-Unis.

Et que se passera-t-il alors? S'il y a fuite devant le dollar, il y aura inévitablement dépréciation du dollar par rapport aux autres monnaies. Quels pays alors acceptent ces fluctuations d'un marché de dollars flottants? Sans être amené à prendre des mesures de représailles, que ce soit sur le plan des tarifs ou que ce soit sur le plan des monnaies, nous entrerons alors dans une phase de guerre des monnaies, de guerre des tarifs qui se traduira finalement par une dislocation du commerce international, par une réduction des échanges. On reviendra en arrière, on renversera la tendance de 15 années de progrès vers la libération des échanges et vers leur développement continu.

Comment sortir de là? De multiples plans ont été faits par les experts et je n'ai pas l'intention d'en fournir un de plus aujourd'hui. Il s'agit là d'un domaine où il faut tenir compte non seulement du souhaitable mais du possible, et le possible est déterminé par les contingences politiques. Je ferai seulement trois remarques préliminaires, avant d'aborder les deux problèmes-clés de la balance des comptes des États-Unis et des liquidités internationales.

La première, c'est la nécessité d'une solution rapide. Il y a eu pendant des années une course d'endurance entre le dollar et tous ceux qui commençaient à en douter. Cette course d'endurance s'est transformée en course de vitesse; il faut donc aller vite et plus on attendra, plus il sera difficile de rétablir la situation, plus les dommages seront grands.

La deuxième remarque, c'est la nécessité de la prudence dans le choix des solutions, car nous sommes dans un domaine où les phénomènes sont circulaires et ont toujours deux faces comme Janus, autrement dit où le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres. Dans ces conditions, il faut rechercher des solutions qui tiennent compte de la coopération et de la solidarité internationales.

Enfin, je dirai qu'il faut manifester du réalisme. Nous voyons aujourd'hui des efforts plus ou moins conscients pour choisir des solutions: ou bien nous éloigner de l'or en le démonétisant, ou bien nous ramener purement ou simplement à l'or. Il faut tenir compte des réalités présentes. Il existe en effet d'une part le dollar comme monnaie mondiale, comme monnaie de réserve importante et, d'autre part, l'or; il serait absurde de s'imaginer que l'on peut du jour au lendemain, effacer des siècles et des siècles de croyance à l'égard de l'or, si absurde soit-elle aux yeux de certains.

Le problème-clé, c'est celui de la balance des comptes des États-Unis. Le déficit accumulé, et c'est là la gravité du problème, est en quelque sorte dans la nature des choses. Il tient d'abord au rôle traditionnel de banquier du monde que jouent les États-Unis, reposant lui-même sur la capacité exceptionnelle que les États-Unis ont de sécréter du capital, de l'excès de capital par rapport à leur propre consommation. Mais plus grave est assurément le rôle politique mondial que les États-Unis entendent assumer comme protecteurs d'un grand nombre de pays et qui leur crée des charges extrêmement lourdes.

On dit que tout s'arrangerait si la guerre du Viet-Nam s'arrêtait. Il est certain que la guerre du Viet-Nam constitue maintenant une charge extrêmement lourde qui risque de désagréger l'armature financière des États-Unis; il n'en reste pas moins que si elle cessait la politique mondiale des États-Unis n'en cesserait pas pour autant. Des conversations que j'ai pu avoir récemment à Washington, il me semble que les États-Unis ne sont pas prêts à renoncer à leur politique mondiale et qu'ils préféreraient sacrifier le prestige de leur monnaie pour pouvoir maintenir leur politique mondiale.

Enfin, il y a un troisième élément qui est l'indifférence des États-Unis et des Américains à l'égard de ce problème de la balance des comptes. Cela représente pour eux quelque chose d'infime, 0,35% de leur produit national brut. Il s'agit du déficit d'un pays où le commerce extérieur lui-même représente très peu de chose. L'impératif absolu pour les Américains, c'est l'expansion, le développement. Aussi ne sont-ils pas prêts à faire ce que les autres pays

font dans ce cas, c'est-à-dire de la déflation et ils cherchent consciemment ou non par tous les moyens à échapper à cette discipline nécessaire qui s'impose pour rétablir une balance des comptes en déficit.

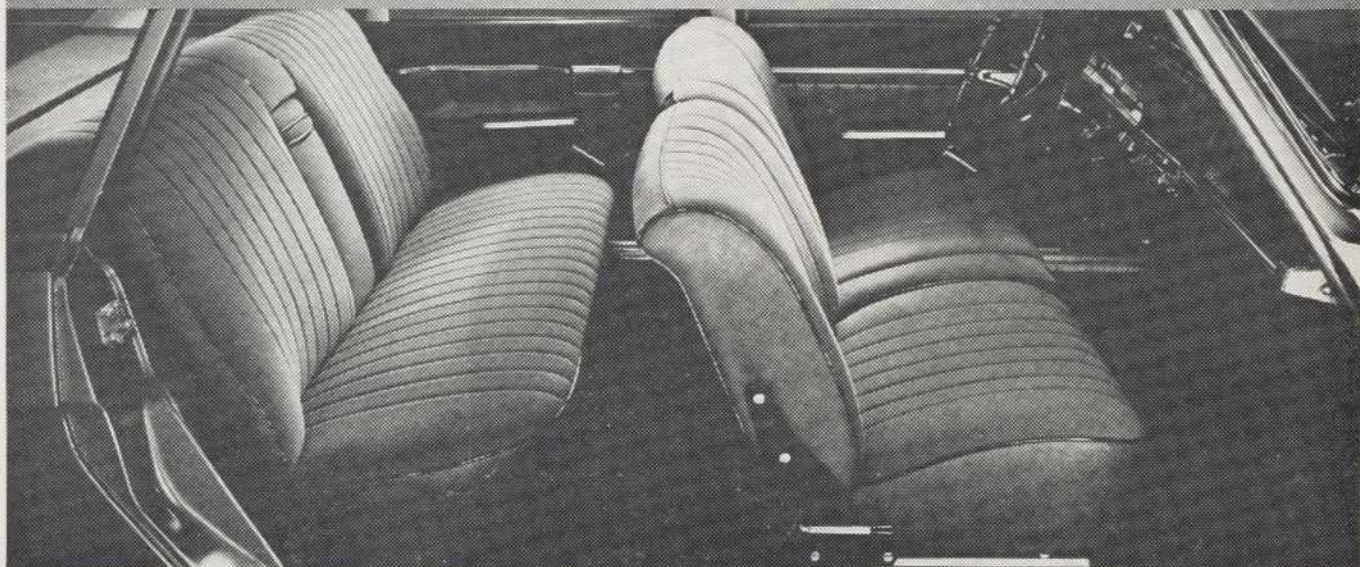
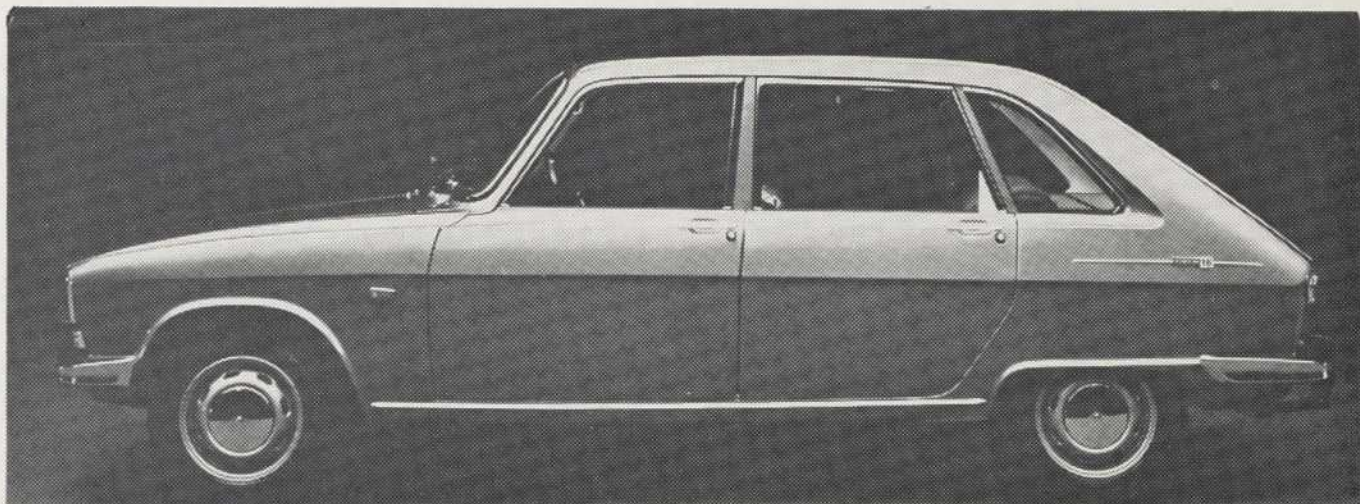
Il faut d'ailleurs reconnaître que la tâche pour eux n'est pas facile et que le problème de la balance des comptes aux États-Unis pose un problème original. En effet, ils peuvent très difficilement prendre des mesures pour augmenter leur excédent commercial dans la mesure où, s'ils dévaluent, les autres pays suivront. Ils peuvent également difficilement con-



M. Chalandon pendant son exposé

trôler leurs sorties de capitaux et pour résorber un déficit extérieur aussi faible, il leur est très difficile de mesurer l'ampleur de la déflation interne qui devrait être faite. Je posais la question, la semaine dernière, au Secrétaire d'État aux Finances et il n'a pas été en mesure, ni lui ni ses collaborateurs, de répondre à cette question: « Êtes-vous capable dans une économie aussi vaste que la vôtre de mesurer l'impact d'une déflation sur votre balance des comp-

(Suite à la page 32)



Bien des voitures sont le fait du hasard. L'élégante Renault 16, elle, ne l'est pas.

Car elle est due à la somme de ses caractéristiques individuelles. Lesquelles? Un intérieur spacieux et pratique qui s'adapte à tous les besoins grâce à des sièges amovibles ou transformables en couchettes. Un coffre extensible. La traction avant, dont les avantages sont reconnus: poids du moteur sur les roues motrices, d'où excellente adhérence, en particulier dans les virages et dans la neige. Une suspension à barres de torsion et à roues indépendantes. Un système de freinage à disques et à tambours, ce qui assure un rendement optimal.

Un moteur puissant et nerveux. Climatisation de l'intérieur par air pressurisé. Et une foule d'autres détails ingénieux et utiles. Et c'est en fonction de toutes ces caractéristiques que fut conçue la carrosserie de la Renault 16. Élégante, certes, mais fonctionnelle avant tout. C'est-à-dire "pensée" pour vous, pour votre confort, votre agrément, votre sécurité. A partir de \$2,498. Fabriquée au Québec.

RENAULT  **16**

Renault va plus loin.

Automobiles Renault Canada Limitée, 1305, boul. Marie-Victorin, St-Bruno (Québec).

LE CANADA, TÊTE DE PONT

par Jean P.W. Ostiguy

M. Ostiguy a prononcé le 2 avril, à la Chambre de Commerce France Canada, à Paris, une conférence sur la situation et les perspectives de l'économie canadienne. Avec l'autorisation de cette Chambre nous en publions le texte. M. Ostiguy est membre de notre Chambre.



M. Ostiguy

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à venir vous parler du climat des investissements au Canada. Pour moi, qui suis tout aussi fier d'être Canadien que d'être d'origine française, cette invitation a un sens qui dépasse des considérations purement commerciales ou financières, car les relations entre nos

deux pays ne peuvent pas et ne doivent pas se limiter à l'économique.

Quel peut être le rôle de la France au Canada ?

À mes yeux ce rôle doit être autant culturel qu'économique. Notre Ambassadeur, Son Excellence Jules Léger, disait récemment à Montpellier, et je cite «... les grands traits d'une coopération franco-québécoise sont déjà bien marqués et nous devons nous féliciter qu'elle soit si bien lancée. La France cependant a aussi un rôle plus vaste à jouer qui englobe tout le Canada. En le reconnaissant elle y découvrira une dimension à la mesure de son passé.

« Au cours des dernières semaines, » ajoutait Son Excellence, « une série de décisions hardies ont été prises au Canada qui feront de ce demi-continent un pays au caractère progressivement bilingue. Les provinces, l'une après l'autre, mettent sur un pied d'égalité le français et l'anglais. Aussi la langue française aura droit de cité non seulement au Québec mais d'un océan à l'autre. Cette transformation ne se fera pas du jour au lendemain et connaîtra des périodes difficiles. Mais le mouvement est lancé et il paraît être irréversible. Pour faire face aux problèmes énormes que pose le développement du bilinguisme au Canada, il nous faut une participation française immédiate et conséquente, surtout dans les secteurs de l'éducation et de la culture. Nulle part au monde une telle occasion vous est-elle offerte ; à vous Français de faire rayonner votre propre image — l'occasion est unique.

Inutile d'insister davantage sur le côté culturel trans-canadien et passons à l'économique.

Le Canada fait partie intégrante de l'économie de l'Amérique du Nord et l'on ne peut considérer le climat des investissements au Canada sans prendre en considération ce fait primordial. Vous connaissez tous le livre récent de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Y a-t-il un parallèle entre la situation française vis-à-vis du « Défi américain » et la condition canadienne, si l'on peut dire ? Un examen réaliste de l'infrastructure économique canadienne démontre clairement qu'un tel parallèle n'existe pas. En fait, si en France il y a eu ces dernières quinze années une invasion de capitaux étrangers, on ne peut pas dire que les capitaux américains au Canada soient vraiment « étrangers » au même sens du mot.

L'avenir du dollar devient ainsi un facteur clé dans toute décision d'investir des capitaux au Canada, car si le dollar cesse d'être convertible, il n'y aura plus de possibilité de rapatrier en Europe tant le capital investi au Canada que les bénéfices réalisés dans mon pays. Étant donné le rôle essentiel que vous jouez dans les questions monétaires internationales, vous avez vous Français, une responsabilité toute spéciale pour assurer qu'un tel état de choses ne se réalise pas.

Au risque de tourner le couteau dans la plaie, permettez-moi de vous dire que ce qui était jadis les « trente arpents de neige » de Voltaire, est aujourd'hui le pays qui pourrait devenir pour la France une tête de pont, d'où elle pourrait à son tour lancer un « défi français » aux Nord-Américains.

Le Canada est le deuxième plus grand pays du monde. Si l'on exclut l'U.R.S.S. il est le

- | | |
|---------------------------|---|
| premier producteur : | d'amiante, de nickel, de zinc ; |
| le deuxième producteur : | d'or, d'aluminium, de plomb, d'uranium, de platine, de titane, de tungstène, de molybdène ; |
| le troisième producteur : | de potasse, de gypse, de cobalt, de magnésium, de minerai de fer, de cadmium ; et |
| le quatrième producteur : | d'argent, de cuivre et de baryte. |

De plus, ses réserves de pétrole et de gaz naturel ont été à peine exploitées jusqu'à présent et offrent un potentiel vraiment énorme.

Le standard de vie des Canadiens est le deuxième plus élevé au monde. En effet, en 1966, le revenu annuel des Canadiens était de \$2,153 par tête, soit 70% environ de celui des Américains. Le produit national brut en 1967 s'est élevé à 62 milliards de dollars environ.

Le Canada, de plus jouit d'un régime tarifaire préférentiel à l'intérieur du Commonwealth. Finalement, toute firme venant s'installer dans mon pays est assurée du soutien actif du gouvernement fédéral dans le développement de débouchés extérieurs pour ses produits.

La conjoncture au Canada

La conjoncture actuelle présente un certain nombre de faiblesses. En effet, l'économie canadienne traverse actuellement une période de transition et de stabilisation inévitable après cinq années de très forte croissance. Mais la conjoncture est variable par définition — elle est appelée à changer.

Dans la même perspective, il convient de mettre en relief les aspects fondamentaux et permanents de l'économie canadienne qui sont sains, positifs et forts, c'est-à-dire de souligner les structures de l'économie. Si la conjoncture comporte des incertitudes et des difficultés à court terme, par contre les facteurs structurels justifient la confiance et l'optimisme à long terme.

Brossons donc ensemble, si vous le voulez bien, les éléments essentiels de la conjoncture actuelle. Prenons d'abord les facteurs défavorables qui sont les suivants :

- 1) la stabilisation des investissements après le « boom » des années précédentes ;
- 2) les dépenses d'immobilisation du secteur privé qui marqueront peu de progrès en 1968 par rapport à 1967, étant donné qu'il nous faut d'abord digérer les excès de 1964 à 1966 — c'est particulièrement le cas dans l'industrie de la pâte et du papier ;
- 3) les taux d'intérêts sont déjà très élevés et ils tendent encore à la hausse ;
- 4) la réduction des disponibilités monétaires ;
- 5) le resserrement du crédit ;

- 6) une nette contraction des marges bénéficiaires de nombreuses entreprises à cause notamment de l'inflation dont nous souffrons ;
- 7) les dépenses d'immobilisation des pouvoirs publics tendent à diminuer pour les mêmes raisons aussi bien que par suite d'une politique de demi-austérité ; et
- 8) l'accès au marché américain des capitaux sera plus difficile cette année, ce qui, entre autres, nous suggère la possibilité de nous adresser au marché européen. Des formules semblables à celle du crédit bancaire récemment obtenu par le Québec en Europe me semble offrir un potentiel intéressant.

Passons maintenant aux facteurs favorables. Tout d'abord il est essentiel de se rappeler que le Canada offre un excellent tremplin pour pénétrer le marché américain. De nombreuses entreprises européennes installées au Canada vendent une partie de leurs produits aux États-Unis. Cette situation ne changera pas à l'avenir car nous sommes totalement exemptés de mesures restrictives inhérentes au programme d'austérité du Président Johnson sur les investissements à l'étranger. Nous sommes donc assurés que nos deux monnaies resteront convertibles l'une vis-à-vis de l'autre. Deuxièmement, la tendance vers un abaissement des tarifs douaniers entre nos deux pays à la suite du Kennedy Round permettra au Canada de trouver en Amérique de nouveaux débouchés pour ses produits. Il s'en suit donc que la reprise de l'activité économique aux États-Unis dès la fin de 1967 aura des conséquences favorables sur celle du Canada. Permettez-moi de vous rappeler à ce sujet que près de 70% de notre commerce extérieur se fait avec les États-Unis, d'où l'importance primordiale de nos relations économiques avec ce pays.

Un troisième facteur favorable est la réduction du déficit traditionnel dans notre balance de paiement. À ce sujet le rapport annuel du gouverneur de la Banque du Canada, en date du 29 février 1968, souligne ce qui suit : « ... même si ce progrès a tenu pour une large part à un facteur particulier et temporaire — la rentrée exceptionnelle de devises que nous ont apportées les touristes étrangers, grâce à l'EXPO — il semble bien que, dans un contexte de longue période, notre position s'améliore sensiblement. Si l'on considère le déficit de 1965-1966 comme un meilleur indice de notre position réelle, le déficit de notre balance courante équivaut à 2% environ du Produit National Brut, contre à peu près 4½% vers le milieu des années cinquante, la plus récente époque à laquelle nous avons connu un niveau d'utilisation de nos ressources aussi élevé que de nos jours. »

La reprise d'activité dans la construction de logements constitue un quatrième facteur. En 1967, 164,123 logements ont été mis en chantier, contre 134,474 en 1966.

Un cinquième facteur favorable est la politique de déflation et de redressement intérieur dans laquelle s'est engagée le gouvernement fédéral qui, même si elle aurait dû être appliquée plus tôt, est susceptible de limiter l'inflation, de freiner la hausse des coûts et des prix, de stabiliser le marché monétaire et, par là, redonner confiance aux investisseurs. Les mesures prises dans ce sens sont d'un caractère orthodoxe : augmentation des impôts, hausse des taux d'intérêt, réduction des dépenses et des investissements du secteur public et retour à l'équilibre budgétaire. De plus, le Canada s'achemine vers une certaine politique de contrôle des revenus, le gouvernement fédéral étudiant la création d'un organisme de révision des prix et des salaires. La politique de déflation que s'imposent la Grande-Bretagne et les États-Unis, de leur côté, est propice à la solution des problèmes monétaires internationaux. Il n'y a pas de fatalité économique. Un coup de barre s'imposait : il a été donné et les perspectives sont plus encourageantes.

Maintenant, comme je suis Québécois autant que Canadien, permettez-moi d'examiner brièvement avec vous la situation économique du Québec, car si le Canada peut servir de tremplin à la France pour entrer dans le marché américain, le Québec peut lui servir de tremplin pour entrer au Canada.

Située dans la partie nord-est du continent nord-américain, la Province de Québec occupe environ 15,5% de la superficie totale du Canada. Elle est la plus vaste province du pays. Deux fois et demie plus grande que la France — elle est aussi vaste que l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et la France réunies. Au point de vue géographique le Québec joue un rôle important puisqu'il est traversé par le fleuve St-Laurent et donne accès à l'Atlantique, non seulement pour une grande partie du Canada mais aussi pour les régions des États-Unis qui sont desservies par le St-Laurent, le canal du St-Laurent et les grands lacs.

L'économie du Québec est d'autant plus importante que cette province fait partie du Canada. Le produit national brut québécois est environ \$14,5 milliards et en 1966 représentait 25,1% de celui du Canada. La population du Québec (environ 6 millions) représentait 28,5% des 21 millions de canadiens à la fin de 1967. Aussi il convient de souligner que le produit national brut du Québec a augmenté ces dernières années à un rythme supérieur à celui de l'ensemble du Canada.

Outre sa situation géographique favorable, le Québec possède d'abondantes richesses naturelles, dont l'énergie hydroélectrique en particulier. De plus, les structures industrielles de la province se sont fortement diversifiées ces dernières années, car aux industries de consommation se sont ajoutées les industries de biens d'équipement.

La région de Montréal est le centre de transports et de communications le plus important du Canada, la principale tête de ligne des deux grandes compagnies de chemin de fer du pays, le lieu de son plus grand aéroport international, le centre nerveux d'un immense réseau de communications transcontinentales et internationales, et possède un réseau routier des plus modernes et des plus étendus du continent nord-américain.

À l'intérieur de l'agglomération de Montréal se trouvent environ les deux-tiers de l'industrie manufacturière de la province, l'essentiel des industries « internationales » de prestation de services du Québec et les sièges sociaux de nombreuses compagnies nationales. Montréal et sa banlieue comptent environ 55% de la population totale de la province (évaluée à 6 millions à la fin de 1967), environ 65% du total des revenus personnels du Québec (\$10,830 millions de dollars en 1966), et, directement ou indirectement, en raison du caractère progressif de la structure fiscale de la province, environ 75% des recettes fiscales du Gouvernement du Québec. En fait le niveau de vie — donc, le pouvoir d'achat de la population de la région métropolitaine de Montréal est l'un des plus élevés au Canada et dépasse largement la moyenne nationale. Si vous ajoutez à cela le fait indiscutable que le niveau de vie du Canada français est en train de s'améliorer à un rythme nettement supérieur à celui du Canada anglais, vous pourrez conclure qu'il y a là une situation commerciale et économique qui mérite d'être exploitée.

La réforme du système d'enseignement dans le Québec au cours des dix dernières années a fait disparaître une fois pour toutes l'isolement psychologique, culturel, intellectuel et professionnel des Canadiens français. Tout aussi décisifs, toutefois, sont les avantages multiples que les Canadiens d'expression française ont retiré de leurs contacts plus étroits avec leurs concitoyens d'expression anglaise. La connaissance de l'anglais, qui est aujourd'hui la langue de base d'une grande partie du monde des affaires, a rendu possible l'intégration des canadiens-français dans le courant économique nord américain, ainsi que l'acquisition par eux des connaissances et de l'expérience professionnelle et technique qui sont aujourd'hui le fondement indispensable d'une vie plus prospère.

Les Canadiens-français, en nombre croissant, sont en train de montrer qu'ils peuvent rendre des points, en habileté et en audace, aux entrepreneurs du passé. L'apparition — ou, plus précisément, la réapparition, après une « absence » de quelques 200 ans — d'un esprit dynamique et entreprenant chez des Canadiens-français doit être considérée comme un des signes les plus stimulants et les plus prometteurs pour l'avenir. En effet, elle montre clairement que cette absence n'était pas due uniquement à de prétendues caractéristiques innées du Canadien-français, mais à d'autres facteurs dont l'un des plus importants a été sûrement l'influence du système d'enseignement traditionnel.

Perspectives

Les perspectives de l'économie du Québec sont donc excellentes, car le Canada français s'est enfin réveillé sur tous les plans. Permettez-moi de répéter ici que l'avenir du Québec est inséparable de l'avenir du Canada tout entier. En effet, l'économie du Québec est ouverte sur le monde et ne peut se replier sur elle-même en autarcie. Géographiquement et économiquement le Québec est intégré au reste du Canada et des États-Unis et il dépend des marchés mondiaux. C'est en reconnaissant publiquement ce fait fondamental et en abondant dans ce sens, plutôt qu'en mettant l'accent sur ce qui peut diviser nos deux communautés, que la France pourra jouer un

grand rôle dans l'Amérique du Nord tant sur le plan économique que culturel.

Il y a quarante ans à l'occasion de l'inauguration de la Maison des Étudiants Canadiens à Paris, (cette maison, disons-le en passant, fut fondée par mon grand-père), par Gaston Doumergue, Président de la France et le Prince de Galles, héritier de la couronne d'Angleterre, un illustre prédécesseur de notre ambassadeur actuel, l'Honorable Philippe Roy, disait et je cite «... le Canada a trop souffert par le passé de la mésentente franco-anglaise pour ne pas désirer qu'une entente cordiale règne entre ces deux grandes nations. C'est la pensée qui domine cette inauguration. Nous considérons cette maison des étudiants, construite sur le sol de la vieille France, comme la fondation de l'union des deux peuples, union qu'on ne permettra jamais de briser ».

Comme ces paroles s'appliquent à la condition canadienne d'aujourd'hui, je vous demande à tous de comprendre et de respecter cet élément vital dans notre existence nationale. Est-ce trop demander, en effet, que la France, qui a enfanté le Canada, contribue aujourd'hui au renforcement de son unité et à son épanouissement? De plus il me semble que vous, qui avez accepté une union économique avec d'autres pays européens, aspirez maintenant à une forme d'union politique. L'exemple du Canada ne pourrait-il pas vous servir d'inspiration et de modèle pour réaliser une telle ambition?

UN GUIDE PRÉCIEUX

Pour les hommes d'affaires qui occupent des postes importants, la Banque de Montréal publie chaque mois la "Revue des Affaires" où, sous une forme concise et impartiale, ils trouvent une mine de renseignements. Cette revue est aussi un guide précieux donnant un aperçu précis de l'évolution de la situation économique au Canada.

Ce rapport mensuel est préparé et rédigé par des économistes experts de la

B de M ayant à leur disposition toute la documentation et l'expérience de la Première Banque au Canada. Si vous voulez vous tenir au courant de l'actualité financière, écrivez au Service des Opérations bancaires internationales de la Banque de Montréal—C.P. 6002, Montréal (Québec, Canada)—et nous vous enverrons chaque mois notre "Revue des Affaires".



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

PARIS

10, place Vendôme, Paris 1er
Vice-président pour l'Europe continentale:
C. E. Noblet

LONDRES

Bureau principal: 47 Threadneedle Street, London E.C.2
Vice-président pour le Royaume-Uni et gérant:
A. S. C. Black
Bureau du West-End—9 Waterloo Place, London S.W.1
Gérant: Eric M. West

DÜSSELDORF

Königsallee 6, Düsseldorf
Représentant:
R. J. R. Bonneland

ACTIF DE PLUS DE \$6,000,000,000

Plus de 1,000 bureaux au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe continentale, au Mexique et au Japon • Filiale aux Antilles: Bank of London & Montreal Limited, siège social à Nassau • Correspondants de banque dans le monde entier.

NOTRE RALLYE AUTOMOBILE DU 25 MAI

Les organisateurs avaient tout juste terminé leur neuvaine au Frère André. Imprévoyants ils n'avaient demandé que le beau temps. Exaucés sur ce point, ils ont pu faire face aux humeurs orageuses suivantes avec une sérénité que vous qualifierez nous l'espérons, de digne d'éloges.

En fait les petites annonces de... ont amplement justifié leur slogan publicitaire et une seule annonce a conduit au point de départ un peloton compact de 69 autos. L'annonce de la Chambre n'était évidemment pas la seule du journal et certain garage Jarry a reçu des clients quelque peu inattendus. Le lieu du rendez-vous pouvait d'ailleurs être fourni (pour la modique somme de 10 points) en un lieu situé non loin de l'Oratoire et ce avant 9h.30. Tous les concurrents ont réussi à trouver le lieu de départ, s'étant imposé la discipline de recourir aux solutions extrêmes (la visite au lieu ci-dessus mentionné) dans les délais prévus. Le mécanisme était identique tout au long du rallye avec les enveloppes de secours et nous pensons que si tous les concurrents avaient accepté d'ouvrir les enveloppes avec une aussi fidèle exactitude, nombreux sont ceux qui auraient pu se coucher moins tard. Les organisateurs présumant que pour les retardataires, seul le départ présente quelque intérêt et croient de leur devoir de suggérer à leurs successeurs de limiter leurs efforts l'année prochaine à la recherche d'un point de départ avant de libérer les concurrents dans la nature.

En moins d'une heure toutes les voitures reçurent leur enveloppe d'instruction, leur itinéraire et questionnaire de la première étape. Il est vrai que l'équipe des organisateurs se trouvait sur place au grand complet, croyant dans leur ignorance que ce matin marquait la fin de leurs épreuves et le début de celles des autres...

Le ciel était bleu, les oiseaux chantaient, et après quelques incursions dans les magasins de la ville pour acheter qui un ustensile, qui de l'urine d'urubu, ou pour aller saisir sur une armoire un vieux journal poussiéreux, les concurrents ont pris gaillardement d'assaut le boulevard Lévesque. Pauvres vacanciers qui voulurent emprunter ce matin-là les routes 18 Nord et 30 Est! Que de fois durent-ils s'arrêter derrière une voiture qui chose étrange, mesurait la taille de certains arbres (des jumeaux peut-être, centaines sûrement pas...). Certains concurrents préférèrent le confort de la route 65 Nord (la vilaine bleue), l'empruntèrent et ne voulurent rien savoir quand un commissaire se cramponnant à son volant pour essayer de les rattraper essaya de les persuader



Les vainqueurs ex-aequo.

M. et Mme F. Barrow, M. et Mme J.F. Soulat.
M. et Mme O. Prat, M. et Mme J. Décarie, M. et Mme
Brouillette entourant notre président M. Louis Jalabert.



de chercher ailleurs leur route. Un concurrent courut après un brave gendarme, croyant avoir affaire au chef de police... Certains prétendirent que celui-ci leur avait dit Ouah ! Ouah !, ce qui paraît fort peu civil ; certains ont cru que les optimistes c'étaient eux et ils ne sont pas à blâmer quand la correction de de leur feuille de réponses révéla une virginité presque parfaite... La rivière habitait près d'un cours d'eau... hélas et Lachapelle donna bien du mal à tous ceux qui n'ont pas vu que la chasse précieuse était simplement un bocal de cornichons (ceux qui ont indiqué que c'était un bocal d'olives peuvent se rassurer, leur réponse a quand même été considérée comme juste). L'Antépénultième, les Pères de la Confédération, la houille rouge, les enfants adultérins, tout le monde sait ce que c'est et nous voilà reparti (surtout ne sortez pas de voiture !) vers la deuxième étape.

Là ce fut tout différent. Un méchant entrepreneur qui voulait sûrement du mal aux commissaires a précisément choisi la veille du rallye pour commencer à démolir sa maison qui figurait sur la photo no. 3 (M) qu'il fallait prendre à tribord, dans Pincourt (le feu clignotant suspendu au-dessus de la chaussée, vous vous souvenez !). C'était la seule difficulté de l'étape mais elle était de taille et fit beaucoup parler d'elle sans compter qu'elle donne encore des cauchemars à un commissaire (s'il aurait su...). Heureusement à l'arrivée un autobus fort sympathique, ses croissants, son café, un Gamay portugais, un vin de Valence et du vin de Bordeaux furent là pour reconforter les concurrents qui se sont particulièrement distingués dans cette dernière épreuve quand on sait que presque 60% d'entre eux ont réussi la dégustation, ce qui prouve que leurs sens étaient encore aiguisés, si leur esprit était déjà obscurci par les soucis.

Bravo encore aux concurrents qui ont réussi l'impossible : se perdre, ne pas trouver la photo no. 3, et malgré tout retomber sur l'itinéraire pour classer dans le bon ordre des dernières photos. Certains concurrents, des braves, ayant reconnu la route 33 sur la photo no. 15, ont patrouillé sur cette route, ont repéré le lieu du déjeuner, ont résisté à son appel et ont retrouvé le dernier carrefour, ce qui leur a permis de faire une bonne partie de l'itinéraire en sens inverse. L'épreuve de précision de conduite automobile a démontré, contrairement à une croyance populaire, que le conducteur d'une grosse voiture peut connaître parfaitement son gabarit.

La troisième étape fut sans histoire et contrairement à une croyance quelque peu répandue, les calculs des organisateurs étaient justes (certaine ferme dans un cul-de-sac était au bout d'une mauvaise route, la bonne route se trouvait quelque 100 yards en-deça du croisement pris par erreur). Fatigués

par leurs nombreux calculs, les concurrents sont arrivés à Ste-Julienne pour se détendre avec un curieux ballon rouge qui ne voulait pas rester en place et avec des échasses jaunes qui ne désiraient qu'avancer. Hélas ! encore une épreuve... battre un commissaire imbattable qui cependant par grandeur d'âme, prit à trois reprises les dernières allumettes.

La carte muette révéla bien vite ses secrets et les concurrents qui arrivèrent à peu près dans les délais, purent se faire tamponner à souhait et recevoir un cendrier pour les dédommager de toute la gravelle qu'ils ont dû subir.

Rue Crête comme chacun sait, se trouve entre Nektarios et Eptarissa... au fond d'un champ. Certains concurrents n'eurent pas besoin d'y aller. N'ayant pas pris le bon itinéraire, mais ayant décidé de se désaltérer, ils trouvèrent sur place un ancien promoteur de ce développement qui leur apporta le plan complet du futur village...

Le découpage complexe des limites des municipalités donna du souci, non seulement aux autorités administratives, mais aussi aux concurrents qui se croyant à St-Jérôme, ont trouvé dans ladite ville 3 ou 4 garages Finca. D'autre part, quiconque a pu



Quelques concurrents à l'arrivée.

le constater, la surprise n'était pas un plein gratuit de carburant, mais les gagnants furent ceux qui remplirent leur réservoir dans la plus grande proportion de sa capacité. Les arrivées se sont effectuées en ordre dispersé, ce qui n'empêcha pas à certains moments, des commissaires, préposés à la distribution, comptable... d'être un peu débordés.

Des talents cachés ont eu l'occasion de se manifester, notamment lors de l'épreuve de bilboquet (avis aux importateurs de cet article). Si tous n'ont pu inscrire des résultats brillants à leur palmarès, les commissaires se sont vu contraints cependant d'enlever l'engin des mains de plusieurs pour pouvoir faire subir l'épreuve aux concurrents suivants.

L'odeur de carburant, d'huile chaude, l'atmosphère du garage ressemblaient un peu à celles des parcs fermés des compétitions automobiles et c'est tout juste si l'on ne s'attendait pas à voir les participants coiffer un casque avant de se précipiter sur le buffet final.

Par la force des choses, la cinquième étape fut brève, rapide et facile. Il suffisait de prendre l'auto-route pour se rendre à cette auberge des vacances que le matin, un concurrent, avec l'aide obligeante de passants, a cherché pendant de longs instants dans la cour du HOLIDAY INN. Un concurrent zélé, pris au jeu, n'a pas entendu l'avis de l'annulation de la cinquième étape et, comme il se sentait en retard, (ou peut-être pressé par la faim), il fit l'itinéraire à 60 milles à l'heure au risque de se rompre le cou et de rentrer dans la galaxie que, d'ailleurs, il aperçut (une cellule d'avion au bord d'un champ). Afin de le remercier d'avoir ainsi contrôlé que leurs calculs étaient justes, (il est vrai qu'il fut seul sur cet itinéraire), les commissaires l'ont gratifié d'un boni exceptionnel pour sa brillante conduite mais profitant de son anonymat, pour lui signaler qu'une simple règle de trois, lui aurait permis de faire son étape avec beaucoup moins de risques.

À l'arrivée, ce fut une lutte titanesque entre les commissaires qui essayaient d'y voir à peu près clair et les participants qui, pleins de bonne volonté, arrivèrent chargés de présents dont certains étaient fort encombrants, témoins un capot de voiture, un urinoir tous terrains, un urinoir de poche, des os de toute sorte, y compris un os à moëlle et un pied qualifié on ne sait pourquoi de main, d'innombrables fioles de vin blanc que les commissaires, par lâcheté ou par lassitude, n'ont pas contrôlées...

C'est alors qu'ils reçurent des ukases, faillirent voir une ursuline (qui est cependant, dit-on restée en bas), eurent plusieurs fois le don d'ubiquité, se trouvèrent en présence d'un ultra, palpèrent des uvules (à côté des unguis), admirèrent un objet usurpé, acceptèrent par bienveillance un « umbrella », eurent



Le buffet.

affaire à des usuriers qui voulaient plus que l'usufruit de leur travail, trouvèrent l'ulster un peu mitté mais craignant de recevoir un uppercut, le comptèrent quand même; ils purent monter leur ménage avec les nombreux et utiles ustensiles reçus, eurent du mal à compter les unipares, tremblèrent à la réception d'un récipient contenant (toujours dit-on) un mélange explosif d'uranium et du liquide ci-dessus mentionné, ne voulurent attraper ni urémie ni urticaire, préférèrent l'utopie d'Uranie, donnèrent raison



M. et Mme Eschenlohr, Mme Storat.

aux urluberlus et notèrent en toute urbanité qu'il ne manquait qu'un usurpateur d'Ubu Roi pour compléter le tableau.

Tout le monde put lire le journal des Barricades d'Alger, celui de la déclaration de la guerre de 1939, un journal letton... admirer des pièces gréco-romaines, de nombreux louis d'or et une pièce arabe sur laquelle apparaissait le chiffre 1437 que les organisateurs ont failli accepter comme pièce datant de l'année 1437, mais que son état de parfaite conservation a trahi.

Nous ne vous parlerons pas du cadî astucieux (certains concurrents ayant été presque aussi astucieux que celui-ci) nous vous dirons simplement qu'il n'y avait qu'une solution du problème de Al, Jef, Jo, contrairement à une opinion assez répandue... Nous avons apprécié le gobage des mouches (par mégarde) par un des cyclistes ainsi que la note disant que les mariages de vedettes étant si fluctuants, il était difficile de dresser un état exact de leur situation matrimoniale. Un des concurrents doit être en train d'apprendre à nager (nous a-t-il promis) pour pouvoir passer sur l'île, un autre attend les grandes chaleurs pour que l'évaporation puisse assécher le lac... Un état complet des réponses sera d'ailleurs envoyé à chaque chef de voiture.

Les derniers concurrents arrivèrent à 21h.25 frais et dispos après avoir pris une bonne douche chez eux au passage et 10 minutes plus tard le président put « murmurer » l'ordre des arrivées et distribuer

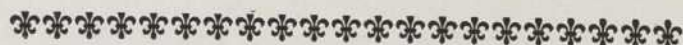
des prix somptueux devant 362 personnes pleinement satisfaites d'un banquet fort réussi. Les commissaires avaient utilisé leur tête pour totaliser le nombre de points gagnés par chaque voiture, car ce procédé s'avéra plus rapide, mais hélas moins sûr que la machine à calcul prévue. Il faut croire que Dame Fortune a pensé que quatre organisateurs pour le Rallye 1969, c'était trop peu, c'est pourquoi elle a demandé que l'on recompte les points et elle a gratifié ce Rallye de deux premières voitures ex aequo soit celle de M. et Mme F. Barrow et M. et Mme J.F. Soulat ainsi que celle de M. O. Prat, Monsieur J. Décarie et Monsieur et Madame Brouillette. Leurs rivaux les plus proches furent Mlles Mallen et MM. Reibel et Debono.

Les commissaires remercient tous ceux qui ont assuré le succès de ce rallye, notamment les propriétaires des lieux d'étape, et tous ceux qui ont permis que le dîner et la distribution des prix se déroulent dans une ambiance si sympathique. À tous les concurrents, sans lesquels ce rallye n'aurait pas existé, ils disent: « Le rallye 1968 est mort, vive le rallye 1969! »

Les vainqueurs sont encore épuisés et ont fait savoir que d'ores et déjà ils envisageaient pour le Rallye de l'année prochaine trois étapes: une le matin et deux l'après-midi.

LISTE DES ENTREPRISES AYANT FAIT DES DONNS POUR LE RALLYE

Air Canada, Air France, Air Liquide, Aluminium du Canada, Ltée, Armorique Cie Limitée, Au Cep d'Anjou, Automobiles Renault Canada Ltée, Banque Canadienne Nationale, Banque de Commerce Canadienne Impériale, Bastos du Canada Ltée, Bell, Rinfret & Cie Ltée, Cegelec Canada Inc., Charles Le Borgne Ltée, Cie Générale Transatlantique, Ciments Lafarge Québec Ltée, Citroën Canada Ltée, Comité National des Vins de France, Corby H. Distillery Ltd., Corporation Pharmaceutique Française Ltée, Crédit Foncier Franco-Canadien, Des Marais, Pierre Inc., Éditions Françaises (Les), Est Service Inc., Eurocan Motor Products, Gabriel Lucas, Joaillier, Gérard Parizeau Ltée, Holiday Inn - Châteaubriand, Holt Renfrew Cie, Janin Construction Ltée, Lancôme, Librairie Hachette, Librairie Larousse Canada Ltée, Livico Inc., L'Oréal de Paris, Marcel Didier Canada tée, Office Central Catholique, Petrofina Limitée, Place des Arts, Peugeot Canada Ltée, Poulenc Limitée, Quo Vadis Ltée International, Raymond Chabot Ltée, Riel, Bissonnette, Vermette, Ryan, Ritz Carlton Hotel, Roussel (Canada) Limitée, Société Canadienne des Pneus Michelin, Société Financière pour le Commerce et l'Industrie, Société Gants Perrin Canada Ltée, So-Di-Ma, Universport, Vinant Limitée.



POUR VOS VACANCES OU VOS VOYAGES D'AFFAIRES



voyez la
S.N.C.F.
avant votre départ.

VITESSE • EXACTITUDE • CONFORT

**LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
SONT À VOTRE SERVICE**

*Pour tous renseignements:
sur billets à prix réduits, Eurailpass, etc.,
consultez votre agence de voyage ou les bureaux de la*

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chambre 436, 1500, rue Stanley, Montréal, Tél.: 288-8255



TERRE DES HOMMES 1968

par l'Honorable Georges-Émile Lapalme

L'invité d'honneur, à notre déjeuner du 25 avril, était M. Lapalme qui, en sa qualité de conseiller culturel de Terre des Hommes 1968, a brossé un tableau de l'exposition, en particulier du pavillon de la France. Nos lecteurs trouveront dans les pages suivantes un résumé de la causerie de M. Lapalme.



M. G.-E. Lapalme

satisfaction aux visiteurs qui n'ont pu venir à Montréal l'année dernière.

Bien au contraire, la Terre des Hommes offre un intérêt pour tout le monde. Les pavillons présentent en effet des nouveautés et leur contenu, dans presque tous les cas, est très différent. Quant à la Ronde, qui était l'année dernière une excellente détente après les visites... et les longues queues, elle a été améliorée.

La Ville de Montréal, qui a pris possession des îles le 1er janvier, a relevé un véritable défi sans précédent dans l'histoire des expositions internationales. En 4 mois et demi, partie de rien, elle a organisé des expositions coûteuses dans plus de vingt pavillons, en particulier celui des États-Unis, qui abrite des jardins suspendus et une magnifique volière, la Grande-Bretagne, qui renferme de vieilles voitures, de l'Ontario, du Canada, du Marché commun, etc. Elle y a réussi soit en œuvrant elle-même, comme dans le cas du pavillon américain, soit en en confiant la réalisation à divers organismes.

À l'exception du pavillon de la Province de Québec, tout le personnel des autres relève de la Ville de Montréal.

La Terre des Hommes attend 20 millions de visiteurs. Il est possible qu'elle en reçoive davantage, dépassant ainsi toutes les prévisions comme sa grande sœur de l'année dernière.

Le pavillon de la France

Le plus grand pavillon en superficie est celui de la France, que vous connaissez tous pour l'avoir

visité l'an passé. Il ne desservira pas le prestige de ce pays, bien au contraire. La France, comme de nombreux autres pays, a fait don de son pavillon à la Ville de Montréal et l'a livré avec ses restaurants, le mobilier, 35 écrans et leurs projecteurs, les deux bibliothèques, le polytope de Xénakis, et certains éléments de la section du tourisme et de la section des sciences.

La composition, où l'on retrouve quelques-unes de ses grandes caractéristiques, a cependant été modifiée.

Au rez-de-lagune, on retrouve la pièce d'eau et, tout autour, les fameux restaurants français. Quant aux présentations touristiques, elles sont améliorées grâce à l'excellente participation d'Air France et de la Compagnie Générale Transatlantique.

La Ville de Paris domine encore le rez-de-chaussée avec le Café de Paris, où se retrouveront ceux qui aiment le bon café et les pâtisseries fran-



Notre vice-président, M. Jean-Loup Dherse, présente le conférencier.

çaises. On y découvre également des œuvres d'art de Picasso et de Chagall.

Le stand de la presse a été réalisé par Hachette qui a contacté, par l'entremise des Messageries de la Presse Parisienne, les éditeurs pour que ceux-ci nous adressent cinq exemplaires de chaque revue, soit plus de 600 titres en tout. Les éditeurs ont accepté de nous offrir gracieusement leurs numéros

et le ministère des Affaires étrangères nous a alloué un budget de \$4,000 pour l'expédition et la réimpression des fascicules. Tous les journaux français sont là, pour la consultation ou la vente.

Au premier étage, le grand tapis rouge, d'après Mathieu, sert d'entrée à la « galerie Mathieu ». Celle-ci se compose de 35 éléments : 14 affiches, 12 études, 7 photogravures et 2 photos. À droite, on peut admirer dans l'ancien secteur de la science, un ensemble sculptural, en plâtre paviné et, près du mur, 84 bronzes de Laliberté.

Le deuxième étage est occupé par l'O.R.T.F., le troisième par la recherche scientifique et le rayon laser, avec à gauche « Expo-sciences ».

Au quatrième étage, la bibliothèque et les courts métrage sur la France donnent, à ceux qui n'y ont jamais été, une idée de la France et des Français.

Quant au cinquième et au sixième étage, ils sont entièrement réservés à l'art et constituent un véritable musée international où le visiteur ne se lassera pas d'admirer des peintures et des sculptures de nombreux pays, dont certaines n'ont encore jamais été exposées. La grande galerie, que l'on doit au Dr. Stern de la « Dominion Gallery », comprend 116

peintures françaises (portraits de Fantin-Latour, œuvres de Fernand Léger, Marie Laurencin, Brianchon etc.), japonaises (Fugita), italiennes, hollandaises, suisses et canadiennes (Riopelle, etc.), et 75 sculptures internationales, de Rodin à Moore.

Non loin, la petite galerie, représentation de l'amitié franco-canadienne, groupe un musée des beaux-arts et une collection de 175 pièces de mobilier canadien du XVIIIe siècle (régime français). C'est la collection au complet du Manoir Tadoussac, prêtée par Canada Steamships.

Le sixième étage est le siège d'une galerie d'art contemporain, avec un musée des beaux-arts, une bibliothèque et un musée des auteurs.

Après ce tour passionnant du pavillon, le visiteur peut, au septième étage, se détendre au milieu de la verdure, car les fameuses nanas ont été remplacées par des fleurs, des arbustes et des arbres, selon une esquisse du jardin botanique. À l'intérieur, agrémenté de fleurs et d'arbustes, des îlots de repos avec fauteuils permettent au visiteur de rêver des beautés qu'il vient de voir, tout en ayant la possibilité d'admirer à loisir la vue magnifique de Montréal et de la Terre des Hommes, car les îles sont plus belles que jamais.

Tout homme d'affaires...

... industriel ou commerçant, a profit à commander l'édition 1968 du fameux Bottin International. Plus de 250,000 adresses de fabricants, importateurs, exportateurs de 25 pays. Pour chaque pays : documentation géographique, industrielle, commerciale et touristique. Plus de 2,500 pages de texte. Atlas de 102 cartes. Le guide mondial par excellence, indispensable dans tout bureau bien organisé.

POUR ACHETER ● POUR VENDRE
POUR TROUVER DES AGENCES,
DES REPRÉSENTANTS DANS LE MONDE ENTIER.

BOTTIN INTERNATIONAL 1968

DIDOT-BOTTIN, PARIS, FRANCE, ÉDITEURS DEPUIS 1796

Dépliant explicatif sur demande à M. Jean Nolin,

C. P. 354, Westmount, Montréal 6.

DE LA GUERRE À LA PAIX

par H. Mhun

Alors que la négociation entre les États-Unis et le Nord-Vietnam vient de s'engager à Paris, il n'est pas inutile de se poser quelques questions sur les effets de la fin de la guerre au Vietnam.

Il faut noter tout d'abord que l'espoir suscité par la conférence de Paris a déjà eu une influence sensible sur les bourses des États-Unis et du Canada. Dès que le président Johnson eut déclaré qu'il ne briguerait pas un second mandat et qu'il ordonnait de limiter les bombardements, la bourse a monté en flèche. Et cette reprise s'est accentuée quand les États-Unis et le Nord-Vietnam s'entendirent sur un lieu de rencontre.

Cette reprise s'appuie sur un ensemble de facteurs économiques, en dehors naturellement des facteurs politiques. Bien que la fin de la guerre au Vietnam ne soit pas le seul élément d'amélioration du déficit de la balance des paiements américains, il n'en reste pas moins qu'elle y contribuerait dans une certaine mesure. Cette perspective, aux yeux des investisseurs, est donc encourageante. Les hommes d'affaires estiment d'autre part, avec raison, que le conflit vietnamien alimente l'inflation et exerce des pressions constantes sur les prix. De fait, depuis un an ou deux, les prix ont tendance à monter rapidement, tant aux États-Unis qu'au Canada. Leur poussée est particulièrement vive aux États-Unis depuis le début de cette année. Enfin, la fin des hostilités au Vietnam aurait probablement pour effet de relâcher les tensions qui se manifestent sur le marché monétaire et qui s'expriment, entre autres, par la hausse des taux d'intérêt. Cette situation freine les investissements et, de façon générale, l'expansion de l'économie.

En résumé, la fin de la guerre pourrait s'accompagner d'un redressement des pressions qui s'étendraient sur la hausse des prix et du loyer de l'argent.

Étant donné l'interdépendance étroite des économies américaine et canadienne, ces composantes de la conjoncture économique se retrouvent au Canada. Et les réactions des milieux d'affaires, notamment des financiers, sont à peu près les mêmes des deux côtés de la frontière.

Cela dit, il faut souligner que les négociations en vue de rétablir la paix au Vietnam seront probablement très longues. Il suffit, à cet égard, de rappeler

le précédent de la Corée. C'est ce que ne manquent pas de faire les analystes financiers qui, dans l'ensemble, recommandent la prudence. D'autant plus que le problème de la balance des paiements américains n'est pas résolu, il s'en faut.

En ce qui concerne les répercussions de la fin de la guerre sur l'activité, la plupart des experts et des observateurs éclairés pensent que celle-ci n'entraînerait pas de perturbations sérieuses. Ce point de vue nous paraît justifié. Comme le fait remarquer Walter Heller, ancien conseiller économique du président Kennedy, les dépenses de guerre au Vietnam ne représentent que 3% environ du produit national brut des États-Unis. Celles de la guerre de Corée en représentaient plus de 13%. La transition d'une économie orientée en partie vers la guerre vers une économie de paix devrait donc s'effectuer sans heurts sérieux.

Certes, la guerre du Vietnam a eu pour effet de créer de nouveaux emplois et les industries militaires utilisent actuellement 5% environ de la main d'œuvre américaine. Au Canada elle a stimulé l'exportation aux États-Unis de matières premières et de certains produits fabriqués et elle a ainsi contribué à soutenir l'activité. Mais la fin de la guerre libérerait des fonds importants et rendrait le crédit plus facile. Ces disponibilités monétaires accrues pourraient être affectées à des investissements de caractère social, qui sont précisément freinés en ce moment par la guerre. La lutte contre la pauvreté, l'élimination de taudis, la construction de logements, la construction d'équipements collectifs — écoles, hôpitaux, universités, etc. — requièrent des capitaux considérables. Le gouvernement américain dispose donc de possibilités considérables pour la création de nouveaux emplois dans des domaines où d'énormes besoins se font sentir.

La reconversion d'une partie des activités économiques axées sur la guerre au Vietnam en activités de paix exige toutefois que les pouvoirs publics pratiquent une politique intelligente et efficace. Par deux fois, à la fin de la dernière guerre mondiale et de la guerre de Corée, dans des conditions plus difficiles, les États-Unis et le Canada ont réussi à franchir ce cap dangereux sans dommage sérieux. Il est donc permis de croire que cette fois encore, le passage de la guerre à la paix qui, espérons-le, ne se fera plus longtemps attendre, s'effectuera sans occasionner des perturbations sérieuses.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTÉE

SFCI

Montréal: Tour de la Bourse, place Victoria — Tél.: 866-8712

Québec: 300 est, Grande-Allée — Tél.: 529-0457

ouverture de comptes en \$ can. et \$ u.s. comportant
délivrance de chéquiers;

dépôts à terme, en dollars et autres devises;

prêts à court terme au commerce et à l'industrie;

opérations documentaires et de change;

fournitures de garanties de toutes sortes concernant le
commerce international;

financement de marchandises en voie de transport
ou entreposées;

délivrance de chèques de voyage.

FILIALE DE:

**Banque
Nationale
de Paris**

BNP

LA BOURSE

Communiqué par Greenshields Incorporated

Après une hausse accentuée au mois d'avril, les marchés boursiers canadiens, suivant la tendance de Wall Street, ont accusé un recul en mai. Au début de juin, les indices des valeurs industrielles de Montréal et de Toronto conservaient une avance d'environ 8% par rapport à leurs niveaux inférieurs de la fin mars. Les gains les plus importants furent enregistrés par des valeurs cycliques (telles que la chimie, la sidérurgie et l'équipement lourd), suivis par les industries de consommation (e.g. grands magasins et produits alimentaires) et les institutions financières (e.g. banques, compagnies de fiducie et de finance).

Parmi ces grands secteurs, la performance des valeurs suivantes depuis le début du mois d'avril mérite d'être signalée: Steel Company of Canada (+19%), International Utilities (+24%), Zellers (+31%), Molsons (+32%), Toronto-Dominion Bank (+26%), et Industrial Acceptance Corporation (+17%) — la plus-value reflétant la tendance favorable des bénéfices ou d'acquisitions prometteuses.

De même que le ralliement d'avril avait été provoqué par des événements sur la scène internationale (i.e. les efforts du Président Johnson pour rétablir la paix en Asie et les dispositions monétaires prises aux réunions de Washington et de Stockholm), la faiblesse du marché en mai résulta de facteurs extérieurs, tels que la réticence du Congrès des États-Unis à approuver des hausses d'impôts et des réductions de dépenses, la politique monétaire restrictive de la Federal Reserve et des perspectives moins encourageantes d'un règlement rapide du conflit au Vietnam.

Les profits des compagnies canadiennes, qui avaient affiché un mouvement à la hausse dès le second trimestre de 1967, ont progressé à un rythme modeste jusqu'au début de 1968. À leurs cours actuels, les moyennes des valeurs boursières industrielles au Canada se transigent à un multiple d'environ 16 fois les bénéfices.

Après une période critique au début de 1968, la position de change étranger du Canada s'est rapidement améliorée. Ceci a contribué à rétablir la con-

fiance dans nos marchés boursiers et à inciter des investissements étrangers à acquérir des valeurs canadiennes. Les chiffres des transactions commerciales avec l'étranger pour les quatre premiers mois — affichant un surplus de \$293 millions par rapport à \$87 millions pour la même période en 1967 — confirment les perspectives d'un surplus considérable au compte marchandises cette année, même à défaut de ventes importantes de blé à l'étranger.

Dans le domaine des salaires et des prix, certains signes de modération se manifestent alors que l'activité économique, notamment dans le secteur industriel (i.e. immobilisations et stockage) continuent à progresser à un rythme relativement lent. Bien qu'il soit évident que la tendance des marchés boursiers au Canada sera principalement déterminée par des événements d'ordre internationale, la performance relative de nos valeurs devrait s'améliorer à mesure que l'économie retrouve une plus grande stabilité et se prépare à une période de croissance accélérée.

Greenshields Incorporated



4 Place Ville Marie, Montréal

Tous Services Financiers

- Ordres en Bourse
- Opérations sur le Marché Monétaire
- Souscription et Distribution de Titres
- Gestion de Portefeuille
- Recherche Économique et Financière

Montréal	Toronto	New-York	Londres
Ottawa	Québec	Winnipeg	Vancouver
	Calgary	Hamilton	
	Représentant à Zurich		

Un ciment digne des grands chefs-d'oeuvre d'architecture!

Qu'y a-t-il de plus résistant, de plus permanent, que les ciments Lafarge? Rien, si ce n'est leur réputation même. A travers le monde, que ce soit à Vancouver, à Brasilia ou à Marseille, les Ciments Lafarge sont mis sur un piédestal pour leurs qualités exceptionnelles: résistance et homogénéité. Nos laboratoires de recherche et d'analyse comptent plus de 100 techniciens. Lafarge fabrique quatre types de ciments: le Portland normal type I, le Portland type II, le ciment à maçonnerie et le ciment à haute résistance initiale ou trois étoiles (type III).

Vous serez agréablement surpris de la rapidité et de la fidélité de notre service de livraison. Un simple coup de fil (spécifiez bien le poste 99) et, en moins de 15 minutes, un de nos camions est en route vers votre chantier.

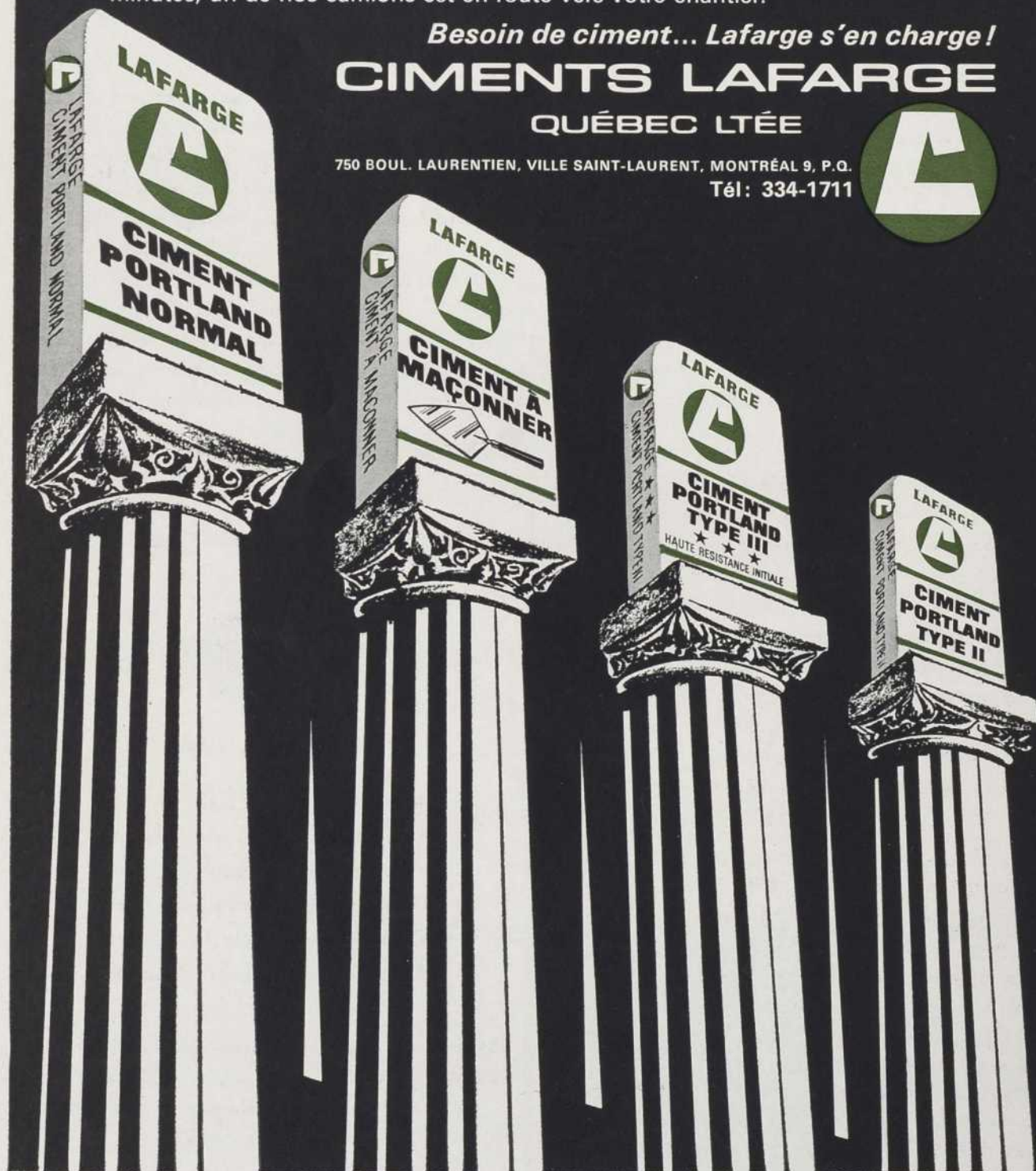
Besoin de ciment... Lafarge s'en charge!

CIMENTS LAFARGE

QUÉBEC LTÉE

750 BOUL. LAURENTIEN, VILLE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL 9, P.Q.

Tél: 334-1711



L'USINE DES CIMENTS LAFARGE À SAINT-CONSTANT LA PLUS MODERNE DU CANADA

Le 10 septembre 1965, Monsieur Marcel Demonque, Président Directeur Général des Ciments Lafarge S.A., annonçait la création de Ciments Lafarge Québec Ltée, et la construction d'une usine à Saint-Constant, à 15 miles au sud de Montréal.

L'usine de Saint-Constant, construite au coût de \$35 millions, est la cimenterie la plus moderne du Canada, et probablement l'une des plus modernes du monde. Elle fut inaugurée officiellement le 25 novembre 1967 mais, dès novembre 1966, — soit moins d'un an après la pose de la première pierre — cette nouvelle cimenterie, la 29ième du groupe Lafarge, commençait à fonctionner. C'était la deuxième du groupe Lafarge au Canada qui, par sa filiale Lafarge Cement of North America Ltd., possède une autre usine à Richmond, en Colombie-Britannique.

La capacité de production de la cimenterie de Saint-Constant est actuellement de 3 millions de barils par an, ou 500.000 tonnes courtes, chiffre qui pourra être doublé et éventuellement triplé à partir des présentes installations. Les réserves de la carrière située sur son terrain peuvent assurer une production de 350 millions de barils de ciment.

Conçue par le service d'engineering du groupe Lafarge, qui a travaillé en étroite collaboration avec la firme montréalaise Surveyer-Nenniger-Chênevert, la cimenterie de Saint-Constant présente trois caractéristiques :



Les silos de stockage.



M. Jean-Loup Dherse, Président, Ciments Lafarge Québec Ltée.

La proximité, d'une part des marchés du Québec, de l'Ontario, et du nord-est des États-Unis, et d'autre part des principales voies de communication (route, chemin de fer, voie maritime et port océanique) lui assure des avantages stratégiques importants.

La proximité, d'une part des marchés du Québec, de l'Ontario, et du nord-est des États-Unis, et d'autre part des principales voies de communication (route, chemin de fer, voie maritime et port océanique) lui assure des avantages stratégiques importants.

Fabrication

La cimenterie comprend deux bâtiments :

- un bâtiment pour le stockage des matières premières et du clinker,
- un autre bâtiment abritant le four, les broyeurs, le contrôle, les bureaux, et le laboratoire.

La carrière située à moins d'un mille de l'usine est reliée à celle-ci par un convoyeur. À partir de la carrière, les matériaux nécessaires à la fabrication du ciment sont obtenus par abattage à l'explosif.

Les roches ainsi détachées sont ensuite reprises par une pelle de très grande capacité et transportées

vers le concassage, qui obtient un coefficient de fragmentation de l'ordre de 30, et ceci dans un seul appareil. La constance de la qualité de la production conduit à un contrôle poussé à tous les stades de la fabrication. C'est pourquoi un matériel spécial d'homogénéisation et d'échantillonnage est utilisé. Le rôle de l'échantillonnage est de récupérer, d'une manière continue, une fraction représentative du produit de la carrière, afin de le contrôler. Quant à celui de la préhomogénéisation, il est d'obtenir un dosage parfait du cru.

Le cru est ensuite broyé et envoyé aux silos d'homogénéisation, celle-ci de type pneumatique. Le coefficient total de réduction, depuis la carrière jusqu'à la sortie de l'atelier de broyage est de l'ordre de 30.000. Une telle finesse est nécessaire pour per-

mettre, lors de la cuisson, les réactions physico-chimiques entre la silice, la chaux, l'alumine et l'oxyde de fer.

La cuisson se fait dans un atelier dont les quatre secteurs principaux sont :

— le four rotatif (pièce maîtresse de toute cimenterie) — formé d'un tube d'acier d'un diamètre de 15 et 17 pieds, et garni intérieurement de briques réfractaires. La capacité nominale de reproduction est de 1.300 tonnes par jour.

— le refroidisseur qui permet de récupérer la chaleur sensible du clinker à la sortie du four et de le refroidir.

— la chauffe du four obtenue au moyen de la combustion de fuel lourd ou de gaz.



Bon sang ne peut mentir.
Et ça, vous le sentez tout au fond de vous-même. Vous aimez conduire votre voiture avec précision, en toute sécurité; vous insistez pour qu'elle tienne la route... vraiment!
Si vous êtes exigeant à ce point, alors... achetez vos pneus chez nous, ce sont les meilleurs du monde et,

en comptant bien, les moins chers!
En plus, nous contrôlerons votre suspension, nous vérifierons votre roulement général et nous poserons et balancerons ces fameux pneus **MICHELIN "X"** de telle manière que vous roulez bien longtemps (environ 40,000 milles!) avant de penser à les changer.

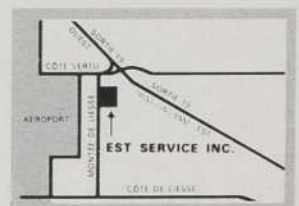


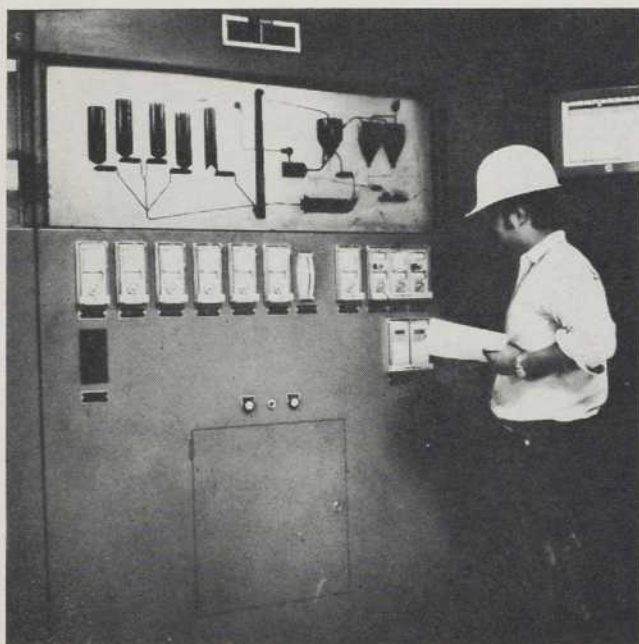
**COMPOSEZ
744-6437**



EST SERVICE INC.

885, MONTÉE DE LIESSE / SORTIE 19 TRANS-CANADIENNE / MONTRÉAL, P.Q.
MONTREAL • SHERBROOKE • DRUMMONDVILLE





Salle de contrôle centralisée.

— un filtre électrostatique, très puissant qui assure le dépoussiérage.

Le clinker et le gypse sont ensuite broyés afin d'obtenir le ciment.

Plusieurs types de ciments, de compositions chimiques différentes, sont fabriquées par l'usine mais le processus général de fabrication est identique pour chacun d'entre eux.

L'opération de l'usine est complètement dirigée à partir d'un ordinateur GEPAC 4040 de la Canadian General Electric qui pilote les diverses installations et équipements à partir d'informations prélevées tout au long du circuit de fabrication, de la carrière à l'expédition.

Distribution

Le centre nerveux de Ciments Lafarge Québec Ltée est son service commercial dont le siège, installé dans un édifice moderne au 750, boulevard Laurentien à Saint-Laurent, est lui-même le centre d'un vaste réseau articulé autour de trois bureaux régionaux établis à Montréal, Québec et Toronto.

La section distribution de Lafarge, en service 24 heures par jour, et sept jours par semaine, assure des expéditions partout, par tous les moyens de transport disponibles. De l'usine de Saint-Constant, les chargements en vrac ou en sacs peuvent emprunter la voie ferrée industrielle dans 46 wagons spéciaux, ou la route par l'intermédiaire de 24 camions-citernes, ou la voie maritime à partir du centre de chargement de la Côte Sainte-Catherine.

Informations générales

La main-d'œuvre employée est canadienne à 95%. Les Ciments Lafarge Québec Limitée ont pris des dispositions pour que la main-d'œuvre recrutée localement puisse recevoir la formation professionnelle souhaitable, soit par des stages dans les usines de Lafarge en Colombie-Britannique, soit pour la main-d'œuvre plus qualifiée, dans une usine française. Toutes les possibilités de formation professionnelle sur place sont utilisées. L'usine emploie actuellement 80 personnes. On peut espérer que la cimenterie aura un effet d'entraînement et suscitera la création d'industries avoisinantes.

Les Ciments Lafarge Québec se sont intégrés dans d'autres activités du ciment en prenant le contrôle de Concreters Ready Mix Ltd., qui exploite des usines à Saint-Laurent, Laval, Saint-Bruno et Saint-Isidore et met à la disposition des entrepreneurs en



Camion de 50 T. alimentant le concasseur.

construction ses services d'excavation et de terrassement. Lafarge Québec a également pris une participation dans Dominion Ready Mix, qui exploite une usine à Saint-Romuald et deux à Vanier et dispose d'une flotte de 28 bétonnières.

Le conseil d'administration des Ciments Lafarge Québec Limitée est composé de 14 administrateurs dont 11 du Québec. Le président du conseil est l'honorable George C. Marler et le président, M. Jean-Loup Dherse, qui est vice-président de la Chambre de Commerce Française au Canada. Le vice-président et directeur du Marketing est M. Charles Thiry et le directeur de l'usine est M. Etienne Guitton.

Président : Jacques Racine

C. E. Racine & Cie
LIMITÉE

1909 - 1968

Courtiers en Douane
et Transitaires

Membre de la Chambre de Commerce Française
au Canada



Edifice Board of Trade
300, rue du Saint-Sacrement
Montréal 1

Téléphone : 849-5291

L'ORÉAL DE PARIS

PRODUITS CAPILLAIRES
DE HAUTE RÉPUTATION
UTILISÉS
DANS
LES MEILLEURS
SALONS DE COIFFURE

COSMAIR (CANADA) LIMITED
HAMILTON, ONTARIO



hommages de

POULENC LTÉE

FABRICANTS DE SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES



8580 ESPLANADE, MONTRÉAL 11



ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE

Ingénieurs-Conseils

ASSOCIÉS

M. Hector Asselin, ing.
M. Marc Benoît, ing.
M. Raymond Boucher, ing.
M. André Ducharme, ing.
M. Gérard A. Lapointe, ing.

SOCIÉTAIRES

M. André G. Boudreau, ing.
M. Charles Boulva, ing.
M. Léonard Cartier, ing.
M. Alban M. Deschênes, ing.
M. Frédéric Dréville, ing.
M. Robert Garneau, ing.
M. David L. Harris, ing.
M. Gilles Marinier, ing.
M. G. Edgar Ransom, ing.
M. John H. Redding, ing.

Tél.: 931-1731

4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal

SECTION DE QUÉBEC



Le conseil d'administration

1ère rangée de gauche à droite: M. G.H. Couillard, Secrétaire; M. N. Lecours, 1er Vice-Président; M. G. Gagnon, Président; M. Pierre de Bretizel, 2ième Vice-Président; M. A. Verroelst, Trésorier.

2ième rangée de gauche à droite: M. Y. Jamin, Directeur; M. J. Gauvin, Directeur; M. P. de Larminat, Directeur; M. P. L. Labadie, Conseiller Commercial de France; M. M. Trout, Directeur; M. G. de Warren, Directeur.

La section de Québec de la Chambre de Commerce Française a tenu son assemblée générale annuelle au Congress Inn de Ste-Foy, le 9 avril dernier.

Au cours de cette assemblée un nouveau conseil d'administration a été élu, dont les membres sont :

M. Gilbert Gagnon, Président
 M. Norbert Lecours, 1er Vice-Président
 M. Pierre de Bretizel, 2ième Vice-Président
 M. Albert Verroelst, Trésorier
 M. Georges H. Couillard, Secrétaire

Directeurs :

M. Pean-Paul Baudry,
 M. Jules Gauvin,
 M. Michel Trout,
 M. Yves Jamin,

M. Paul de Larminat,
 M. Guy de Warren.

Au cours du déjeuner qui a suivi l'assemblée, M. Pierre Louis Labadie, conseiller commercial de France à Québec, qui était le conférencier invité, a parlé de la part de plus en plus grande que prennent les exportations de la France au Canada par rapport aux importations en provenance de ce pays.

Il a parlé ensuite des missions d'étude qui ont travaillé dans le cadre des accords France-Québec pour accélérer les échanges de personnel technique, scientifique, culturel et commercial.

À la table d'honneur on notait la présence de M. Pierre de Menthon, consul général de France à Québec et de M. Louis Jalabert, président de la Chambre de Commerce Française au Canada.

Examen de la Vue
 Lunettes

Dr ROBERT - H. LACOUR, O.D.

Verres de Contact

Docteur en Optométrie — Diplômé de Paris et de l'Université de Montréal

Jour : Mardi — Mercredi 9 a.m. à 6 p.m.

Jour et soir : Lundi — Jeudi — Vendredi 9 a.m. à 9 p.m.

4693, avenue Delorimier, Montréal

Téléphone : 523-3354

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

A. & G. Halcke & Cie

Société anonyme au capital de 1.500.000 F

FONDÉE EN 1869

AGENTS MARITIMES

Paris

54, rue de Paradis - Tél.: 770-79-32 +

Roubaix

215, rue des Arts
Tél.: 73-73-45 +

Lyon

10, quai Tilsitt
Tél.: 37-57-23 +

Le Havre

Franklin building
Tél.: 42-79-40 +

Grasse

1, place aux Aires
Tél.: 36-12-41 / 94

Marseille

5, rue Gilbert-Dru - Tél.: 20-39-77 +

Telex: Paris 21.053 Marseille 41.931
Roubaix 81.621 - Lyon 31.792

Succursales, Filiales ou Correspondants attirés dans les principaux centres en France et à l'Étranger.

COMITÉ NATIONAL

des

VINS DE FRANCE

JOUR SANS VIN ?

JOUR DE CHAGRIN!!!



Prenez du vin à chaque repas. C'est un peu de bonne humeur et une aide précieuse pour votre digestion.

Les vins de France sont les meilleurs

Place Bonaventure
Etage F - Suite 32

Montréal

878 - 9851

Brochure gratuite envoyée sur demande.



Café de Paris :

Somptueusement décoré dans le style Louis XVI
Déjeuner - Dîner

et son Lounge Bar :

Thé - Cocktails

Bar Maritime :

Spécialité : poisson

Ritz Café :

Petit déjeuner, déjeuner et dîner
à prix modérés

Le Jardin :

Déjeuner, Cocktails et Dîner



ACTIF : \$4,700,000

COMME...

L comme La PAIX
A comme ASSURANCES
P comme PROTECTION
A comme AUTOMOBILE
I comme INCENDIE
X comme... Il vous plaira !

LA PAIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

aucune autre Compagnie ne le fera !

465, rue Saint-Jean, Montréal - 844-8632

UN RÉPERTOIRE DES DROITS ET OBLIGATIONS DES FRANÇAIS RÉSIDANT HORS DE FRANCE

Les Éditions Sociales Françaises, 17 rue Viète, Paris, 17^{ème}, viennent de publier un répertoire susceptible d'intéresser tous les Français de l'étranger. L'auteur en est Jean-Gabriel Mancini, avocat honoraire à la Cour d'Appel de Paris, conseiller du Commerce Extérieur honoraire, ancien membre du Bureau permanent du Conseil Supérieur des Français à l'Étranger.

De nombreuses questions se posent à nos compatriotes qui résident hors de France. Elles peuvent concerner leur nationalité, leurs obligations militaires, l'enseignement donné à leurs enfants, la validité d'un mariage, leur régime matrimonial, le divorce, la vente ou l'acquisition de biens en France, leurs obligations fiscales et bien d'autres sujets.

Nous savons que nos Consuls s'efforcent, dans la mesure du possible, de renseigner leurs ressortissants. Mais tous les Français émigrés n'habitent pas les villes où sont installés des Consulats.

Ce répertoire n'a pour ambition que d'éviter aux Français de l'Étranger des démarches prolongées,

de longues correspondances, des dérangements parfois coûteux lorsqu'ils sont à la recherche d'informations précises concernant leurs droits et leurs obligations en France.

Nous espérons avoir comblé une lacune en leur apportant dans cet ouvrage, sous forme alphabétique, pour chacune des questions qui peuvent un jour les intéresser, des renseignements de nature à les aider.

Des mises à jour, dont nous assurerons la diffusion, seront publiées au fur et à mesure qu'interviendront de nouveaux textes modifiant la législation et la réglementation en vigueur, ou instituant de nouvelles dispositions.

M. le Sénateur André Armengaud, qui jouit au Parlement et parmi nos compatriotes expatriés d'une haute autorité, due à sa longue expérience et à sa parfaite connaissance des questions intéressant les Français à l'Étranger, a bien voulu préfacer ce Répertoire.

Les Éditions Françaises Inc.

Distributeur exclusif pour le Canada des
ÉDITIONS LAROUSSE

Siège Social :
192, rue Dorchester,
Québec 2, P.Q.

Succursale :
8440, boul. Saint-Laurent, chambre 301
Montréal 11, Qué.

Tél.: 866-8541

Adresse télégraphique: "OBSJAC"

PHILLIPS, VINEBERG, GOODMAN, PHILLIPS & ROTHMAN

AVOCATS et PROCUREURS

**1, Place Ville Marie, Suite 930
Montréal 2**

Hon. Lazarus Phillips, O.B.E., c.r., LL.D.
James A. Soden
Mitchell Klein

Philip F. Vineberg, c.r.
Melvin L. Rothman
Daniel S. Miller

David Goodman, c.r.
Jean L'Anglais, c.r.
Alan Z. Golden

Neil F. Phillips, c.r.
Ivan E. Phillips
Douglas C. Robertson

Louis M. Bloomfield, c.r., LL.D. - Conseil

Bureau à Paris : 3, rue Scribe, Paris 9^e — Tél.: 073-76-01

— Adresse télégraphique: "PAROBSJAC"

LA CRISE SOCIALE EN FRANCE

Ses conséquences économiques et financières

La crise sociale en France se traduira, en matière de paiements, par un déficit de l'ordre d'un milliard de dollars d'ici à la fin de 1969.

Telle est la conclusion principale d'une étude réalisée par les experts de la Commission de la Communauté européenne sur la base des résultats des accords intervenus jusqu'à présent.

• Les experts prévoient que les importations françaises augmenteront de 12%, cette année et de 12% l'année prochaine alors que l'accroissement des ex-

portations ne sera de 7,5% en 1968 et, au maximum de 10% l'année suivante.

• Le coût de la vie devrait s'accroître de 10% jusqu'à la fin de 1969, les salaires industriels de 11% à 12% et ceux des services publics, de 12,5% en 1969.

• Le budget social augmentera de 12% en 1968 et de 12% en 1969. La consommation des particuliers croîtra de 11% cette année et 9,5% l'an prochain.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie

Comptables Agréés

Jacques Raymond, C.A.
Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A.
Jacques Paré, C.A.
Jean Brissette, C.A.
Philippe Rondeau, C.A.
Jacques Girard, C.A.
Jean-Pierre Roy, C.A.
Gilles St-Pierre, C.A.
Claude St-Denis, C.A.
Robert Gagnon, C.A.
Serge Saucier, C.A.
Gabriel Groulx, C.A.
Germain Chapdelaine, C.A.
Michel Guertin, C.A.
Camille Benoît, C.A.

Comptables Agréés

La Tour de la Bourse, Montréal 3, Qué.

Câble : STARBER, Montréal Telex 01-2169

St-Arnaud & Bergevin Ltée

Courtiers en douanes. Expéditeurs internationaux.
Dédouanement à tous les ports canadiens.

118, rue Saint-Pierre, Montréal

Téléphone : 844-1561*

★

SUCCURSALES :

Montreal Truck Sufferance
Warehouse

7403, boul. Newman,
Lasalle, P. Q.

Intermediate Terminals
Warehouse

6378, Chemin Côte de Liesse,
Montréal, P. Q.

Air Cargo Terminal
Aéroport de Montréal,
Dorval, P. Q.

★

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

PEÑARROYA CANADA LIMITÉE

Filiale de la Société Minière et
Métallurgique de Peñarroya (Paris)

Exploration et
Développement Minier

Bureau Principal

126, rue Saint-Pierre, Québec 2, P.Q.
Tél. : 692-1845

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

ST-HUBERT AUTO CENTRE

5410, boulevard Grande Allée,
SAINT-HUBERT, Qué.
Tél.: 676-0241

(Suite de la page 7)

tes » ? Et bien non, les Américains ne sont pas capables de dire s'il faut qu'ils réduisent de 1%, de 2% ou de 3% leur taux de croissance pour faire disparaître ce déficit. Il y a donc dans leur situation quelque chose de particulier qui rend la solution de ce problème difficile.

L'administration Johnson a pris des mesures qui ne manquent pas d'habileté pour réduire les sorties de capitaux, pour essayer d'augmenter l'excédent commercial et pour essayer également de réduire l'inflation, indiscutablement en voie de développement aux États-Unis. Toute la question est de savoir si ces mesures pourront être appliquées. Et on mesure sans peine, au nom précisément de cette indifférence dont je parlais tout à l'heure, les réticences actuelles du Congrès à suivre le gouvernement américain dans cette voie.

Le déficit probable de cette année sera d'environ \$20 milliards aux États-Unis. Les mesures prévues demandées par le Président Johnson le ramènerait à environ 8 ou 10 milliards, compte tenu de l'augmentation des dépenses de la guerre au Viet-Nam mais rien ne permet aujourd'hui de penser raisonnablement que le Congrès accordera de telles mesures.

Alors la grande idée américaine c'est de se tourner vers les autres et de leur dire : « C'est à vous de faire l'effort, c'est aux pays créanciers à faire le travail pour rétablir la balance des comptes des États-Unis. » Des conversations sont d'ailleurs engagées en ce sens et l'on parle de mesures possibles, comme par exemple une accélération du Kennedy Round du côté européen.

Il est certain que compte tenu de la solidarité et de l'interdépendance économique et monétaire entre les pays développés, il y a de la part des pays créanciers quelque chose à faire. Il est non moins certain que quelque chose ne doit être fait que si, parallèlement les États-Unis font eux-mêmes quelque chose d'important. Il y a encore autre chose de certain : des mesures globales prises par les pays créanciers risqueraient d'avoir des influences très diverses suivant les pays auxquels elles s'appliqueraient en raison de la diversité de leur situation. Je prends un exemple précis. Si l'on accélère l'abaissement tarifaire dans le cas du Kennedy Round, l'Allemagne est parfaitement capable de le supporter ; il suffit de songer que son excédent commercial actuellement représente environ la moitié du déficit de la balance des comptes américains. En revanche, une telle initiative dans le cas français risque d'avoir les conséquences les plus mauvaises car la France, sur le plan de la balance commerciale, est largement déficitaire avec les États-Unis.

C'est dire que s'il y a des mesures qui doivent être prises par les pays créanciers aujourd'hui, ces mesures doivent être « finies », si je puis dire, s'adapter aux différentes situations. Si quelque chose s'impose aujourd'hui, c'est peut-être une réévaluation du mark allemand qui, à l'évidence, est une monnaie sous-évaluée, beaucoup plus qu'une mesure générale concernant l'ensemble de la Communauté européenne. Qui sait, du reste, si les États-Unis ne sont pas en mesure de faire les efforts nécessaires. Il faudra probablement recourir à une certaine dévaluation du dollar par rapport aux autres monnaies, le réajustement devant, dans ces conditions, se faire en fonction des situations propres aux différents pays.

Voyons maintenant le problème des liquidités. Il s'agit de savoir si à l'avenir les liquidités vont continuer à reposer sur l'or, sur le dollar, sur les deux à la fois ou sur une nouvelle monnaie et quel sera le rôle respectif de chacun de ces éléments. La première réflexion que l'on peut faire, dans ce domaine, c'est que les efforts actuellement perceptibles pour démonétiser l'or sont dans les conditions présentes voués à l'insuccès. Il ne fait aucun doute que les mesures prises constituent d'une façon ou d'une autre une ébauche d'une sorte de démonétisation de l'or.

On a, au fond, gelé le stock d'or existant parmi les banques centrales. Elles n'achèteront plus d'or, elles n'en vendront que dans des conditions bien déterminées, conditions qui peuvent permettre de parler non plus d'une convertibilité totale, mais d'une demi-convertibilité et l'idée sans aucun doute est d'essayer progressivement, en faisant apparaître de nouvelles monnaies et en gelant ainsi le stock d'or, de le démonétiser peu à peu.

Et bien, je crois que c'est tout à fait prématuré. D'abord parce que les pays, psychologiquement, ne sont pas prêts à cela. Il y a des pays dans le monde qui restent attachés à l'étalon-or et il y a surtout beaucoup d'individus (et cela compte) qui sont en-

PEUGEOT
GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

306 Est, rue Saint-Zotique

Montréal

-

Tél.: 273-9105

BUVEZ À VOTRE SANTÉ!

VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCAINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



L'EAU
QUI FAIT...

.. DU
BIEN

LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada
Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France
Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.

Représentants exclusifs au Canada:
HERDT & CHARTON, Montréal

En Guadeloupe VACANCES

inoubliables

sous un SOLEIL RADIEUX

ATMOSPHERE
FRANÇAISE
ANTILLAISE



Une table... des vins!!!

Un hôtel de classe
sur une magnifique plage de sable fin

Hôtel "Les Alizés"

128 chambres climatisées

LE MOULE
GUADELOUPE
ANTILLES FRANÇAISES 

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables agréés

507, Place d'Armes, Montréal 1

Tél. : 842-6651 842-9709

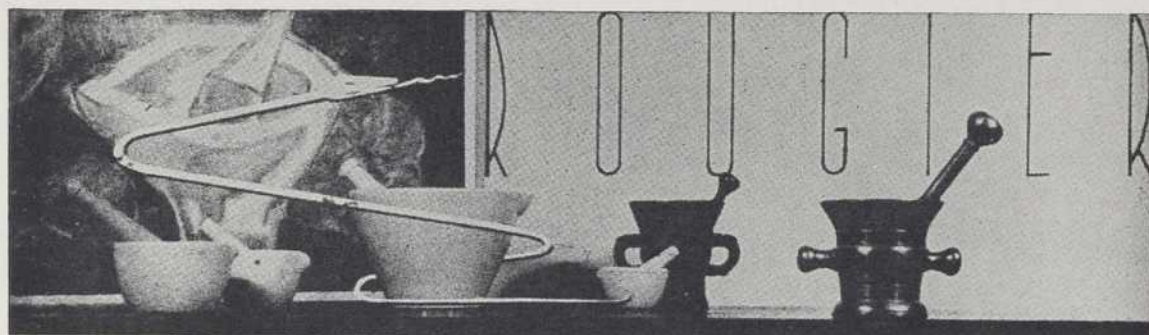
J. Emile Maheu, C.A.
Bernard Robert, C.A.
A. R. Faggiolo, C.A.
Gilles Yergeau, C.A.
Claude Henry, C.A.

Jean Valiquette, C.A.
Roméo Carle, C.A.
Guy Amideneau, C.A.
André Côté, C.A.
Roméo Grenier, C.A.

J. Charles Anderson, C.A.
Adonias Dagenais, C.A.
Guy Landry, C.A.
Marcel Lamontagne, C.A.
Gilles Murray, C.A.

Rodolphe Maheu, C.A.
Marcel Hurtubise, C.A.
Lucien Jarry, C.A.
Michel Riccio, C.A.

SOCIÉTÉ NATIONALE AFFILIÉE : Collins, Love, Eddis, Valiquette & Co., Comptables agréés
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et autres villes au Canada
Représentants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique



2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTREAL 22

core attachés. S'il y a eu une crise de confiance à l'égard du dollar, s'il y eut cette ruée sur l'or depuis quelques semaines, c'est pour la raison bien simple qu'il y a des spéculateurs bien sûr, mais surtout (pour se référer à une fable de La Fontaine) parce qu'il y a plus de savetiers que de financiers dans le monde. Alors, compte tenu de ces facteurs psychologiques qui, finalement sont les plus importants, car les marchés finissent toujours par imposer leurs lois aux décisions humaines, il serait tout-à-fait imprudent aujourd'hui de vouloir faire une politique de démonétisation de l'or. Car, automatiquement, un certain nombre de pays chercheraient à créer un bloc-or et cela risquerait d'engendrer une dislocation du commerce et des zones monétaires.

Par quoi pourrait-on aujourd'hui remplacer l'or ? Là encore on peut citer La Fontaine, c'est l'histoire des grenouilles qui se cherchent un roi. Après avoir bien cherché, que peut-on trouver ? Le seul remplacement aujourd'hui, ce serait le dollar. Il est, en effet, tout à fait prématuré de vouloir créer une monnaie internationale qui remplace à la fois l'or et le dollar. Cela impliquerait une banque centrale mondiale et vous savez parfaitement que c'est peut-être l'avenir mais, en tout cas, ce n'est ni aujourd'hui ni demain.

Or le dollar, après la crise qu'il vient de subir, reste affaibli dans son rôle de monnaie de réserve, inévitablement. Car de deux choses l'une. Ou bien les États-Unis rétablissent l'équilibre de leurs comptes, ou en tous cas parviennent à une situation proche de l'équilibre (car il est indiscutable que pour alimenter les besoins commerciaux qui augmentent tous les ans, il faut un léger déficit américain). Mais si, dans ce cas, le dollar voulait jouer aujourd'hui un rôle de monnaie de réserve, il ne pourrait plus, car qu'est-ce que signifierait le retour à l'équilibre, si ce n'est que le dollar cesserait d'apporter des liquidités nouvelles ?

Ou bien il y a persistance du déficit. On se retrouve alors dans la situation que j'analysais tout-à-l'heure ; c'est inéluctablement une fuite devant le dollar. S'il n'y a donc pas lieu de mettre en doute le rôle mondial du dollar comme instrument des transactions, pour le monde entier, on peut considérer que, en tant que monnaie de réserve, normalement dans l'avenir proche il devrait s'affaiblir.

Il n'y a donc pas de solution de remplacement de ce côté. Dans ces conditions, il faut conserver un rôle à l'or dans le système monétaire international. Quelle que soit l'incohérence sur le plan intellectuel d'un approvisionnement en liquidités par l'or, il faut qu'il y ait une base de référence qui permette d'établir des rapports entre les monnaies. Et bien, cela c'est le rôle de l'or. De même qu'il faut un instrument de discipline, il faut un instrument qui per-

mette de respecter l'indépendance, la souveraineté des pays qui veulent rester indépendants et souverains.

Je fais allusion à quelque chose de tout à fait simple ; il y a dans le monde des pays qui veulent être neutres, qui ne veulent pas être engagés et qui, s'il y avait un conflit par exemple, voudraient pouvoir rester en dehors. Or, pour un pays qui veut posséder vraiment ses réserves, c'est-à-dire les avoir chez lui, quel système y a-t-il aujourd'hui autre que l'or ? Vous avez vu pendant la dernière guerre des pays qui avaient leurs réserves en dollars aux États-Unis, et leurs comptes ont été bloqués. Il faut donc

Besoin de \$25,000 à \$1,000,000?

Voici une nouvelle brochure

Elle vous
renseignera sur

- RoyNat Ltée: sa nature — son rôle
- les catégories de projets
- le financement global
- les modalités d'emprunt
- les conditions préalables
- la façon de faire une demande

**Capitaux
pour les
entreprises
canadiennes**

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT
RoyNat

Pour recevoir cette brochure, téléphonez à RoyNat, 866-6861; adressez-vous à une succursale des institutions suivantes: La Banque Royale du Canada, Banque Canadienne Nationale, Canada Trust, Montreal Trust Company, Trust Général du Canada, ou demandez à votre secrétaire de poster le coupon ci-joint.

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

RoyNat

EST À VOTRE SERVICE

RoyNat Ltée:
620 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, Qué.
Veuillez me faire parvenir votre nouvelle brochure intitulée
"Capitaux pour les entreprises canadiennes".

Nom _____

Compagnie _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ 14

considérer que pour les pays du tiers-monde, l'existence de l'or constitue pour eux une garantie de leur indépendance.

Cela dit, à l'évidence, l'or à lui seul ne peut suffire parce qu'il est incapable de créer et d'apporter les liquidités nouvelles dont on a besoin. On a besoin de liquidités nouvelles, c'est évident car il n'y a pas de relation mathématique entre la croissance du commerce international et le besoin en liquidités internationales. Mais il en est des États comme des entreprises. Lorsqu'on développe son chiffre d'affaires, on a besoin d'une trésorerie plus importante ; lorsqu'un pays développe son commerce extérieur, il désire posséder davantage de réserves, et c'est là une réaction de la plupart des gouverneurs de banques centrales.

Il est aussi dangereux de nier le besoin en liquidités nouvelles qu'il est dangereux de vouloir en créer indéfiniment et dans n'importe quelle condition. Comment créer ces nouvelles liquidités ? Il y a aujourd'hui deux méthodes. La première, c'est la réévaluation du prix de l'or. La deuxième, c'est la création d'une monnaie additionnelle. La réévaluation du prix de l'or a été préconisée par un économiste français, que vous connaissez tous de nom, M. Jacques Rueff. Il faut remarquer qu'elle n'apporte pas de solution à long terme au problème, car si demain on double le prix de l'or, que va-t-il se produire ? Les États-Unis, voyant doubler leur stock d'or, voyant par conséquent leur endettement diminuer de façon considérable, vont perdre l'angoisse qui pèse actuellement sur eux. Ils ne seront donc nullement incités à faire les efforts qu'ils ne font déjà pas aujourd'hui pour rétablir l'équilibre de leurs comptes.

En outre, un doublement du prix de l'or augmenterait les liquidités internationales de façon excessive et risquerait par conséquent d'engendrer une certaine inflation, encore qu'il soit possible pour les banques centrales de contrôler les effets d'une telle mesure. Il aurait pourtant un avantage : à court terme et à moyen terme, il assainirait la situation. Il pourrait dégeler tout l'or thésorisé actuellement. Il faut bien remarquer que, si un pays comme les États-Unis, n'a pas l'habitude d'investir en or, un pays comme la France, au contraire, en a la tradition : une telle pratique est toutefois déplorable du point de vue du développement économique, puisqu'elle stérilise l'épargne.

À cet égard, par conséquent, une réévaluation du prix de l'or permettrait d'assainir la situation. Elle assainirait le passé du point de vue des dettes américaines et éventuellement anglaises ; le plan établi par Jacques Rueff, de se servir des plus-values résultant de cette réévaluation pour amortir les dettes des

États-Unis et des Anglais est indiscutablement constructif. Le dernier argument en faveur d'une réévaluation, c'est qu'on ne pourra pas indéfiniment vivre avec deux marchés et que si on veut revenir à la santé, il faudra unifier à nouveau ces marchés.

En conclusion, la réévaluation de l'or ne présente pas que des avantages, mais ce n'est pas non plus une opération absurde et il me semble que c'est vers une légère réévaluation qu'il faudra procéder, en ajoutant parallèlement la création de nouvelles liquidités par un autre moyen. Il va s'exercer dès demain ou après-demain, une pression considérable à la conférence de Stockholm pour arracher aux gouvernements européens la possibilité de créer une nouvelle monnaie dans le cadre du Fonds monétaire international, les fameux droits de tirage spéciaux. Il faut tout de suite remarquer que le fol espoir que les Américains mettent actuellement dans la création de ces droits n'est pas justifié car il s'agit de créer une quantité de liquidités relativement faibles qui représenteront pour les Américains moins d'un demi-milliard de dollars, ce qui est sans rapport avec leur déficit.

Je déplore que les conférences qui se sont déroulées depuis plusieurs années dans le cadre du groupe des Dix aient été interrompues, car c'est à mon sens dans ce cadre que l'on pouvait trouver les moyens de créer, de la façon la plus équilibrée, la nouvelle monnaie internationale dont le monde aura besoin.

Je rappelle à cet égard que la France, que l'on accuse bien à tort, avait fait une proposition, la première, en 1963 ou 1964, de création d'une monnaie liée à l'or, qui constituait une forme astucieuse de réévaluation de l'or. C'était une forme de ticket majorateur de l'or qui était proposé par notre pays et qui aurait permis de créer des liquidités au fur et à mesure des besoins avec un contrôle grâce aux liens avec l'or, ce qui aurait permis d'éviter les inconvénients d'une réévaluation brutale.

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

ROGER AUTOMOBILES LTÉE

4269 ouest, Ste-Catherine Tél. : 932-2925

Quelles que soient les modalités que l'on retienne, on peut imaginer d'autres formules. Pour ma part, j'en ai proposé une, il y a deux ans, consistant à créer une monnaie dont l'usage serait lié à l'or, c'est-à-dire que les paiements devraient se faire obligatoirement dans une certaine proportion entre cette monnaie et l'or. Donc quelles que soient les modalités, (et cela c'est de la technique) il est nécessaire de trouver une formule de création monétaire, si l'on veut vraiment aller peu à peu vers une administration volontaire de la liquidité internationale, une formule où les règles de la rigueur, de l'équilibre puissent avoir le même poids que celles de la souplesse et du développement.

En définitive, il me semble qu'aujourd'hui s'impose à la fois une certaine réévaluation du prix de l'or — qui me paraît inévitable — sans être aussi importante que celle préconisée par Jacques Rueff et la création d'une nouvelle monnaie, à la condition que cette monnaie ne soit pas gérée uniquement par les débiteurs.

La conclusion résulte très simplement de tout ce que je viens de dire. On peut tirer deux ou trois idées de base très simples. La première, c'est qu'il ne peut pas y avoir de système monétaire international qui marche bien sans que les pays qui le composent et, notamment les plus importants, aient une politique de leurs paiements extérieurs équilibrée. Aussi longtemps que les États-Unis vivront dans le déficit, nous vivrons dans la crise monétaire. Le deuxième point, c'est que nous sommes à une époque où la règle d'action dominante doit être la prise de conscience de la solidarité, de l'interdépendance qu'il y a entre les pays, et par conséquent la nécessité de la coopération monétaire.

Mais encore faut-il que cette coopération soit empreinte de réciprocité et qu'elle n'ait pas deux poids deux mesures comme cela a été trop souvent le cas depuis dix ans.

La troisième observation, c'est qu'il faut des liquidités impersonnelles, objectives. Dans ces conditions,

l'or a encore un rôle à jouer comme élément central d'un système monétaire pendant encore un certain nombre d'années, sinon de décennies. Mais, dès maintenant, il faut prévoir parallèlement l'apparition d'une monnaie internationale qui pourrait conduire peu à peu vers une gestion plus volontariste des liquidités internationales.

Je pourrai m'arrêter là, mais j'ajouterai cependant une autre remarque qui est tout à fait étrangère à tout ce qui a été dit dans cet exposé mais qui, elle aussi, peut jouer un rôle considérable à l'avenir. Il s'agit d'un effort qui devrait être tenté sur le plan européen pour créer une zone monétaire européenne au sein de l'Europe des Six, pour créer un bloc monétaire.

Pourquoi ? Les difficultés que l'on rencontre actuellement pour trouver une solution à ce problème proviennent essentiellement de ce que les États-Unis sont trop gros par rapport aux autres pays et finalement toutes les solutions les favorisent. Et les maux dont souffrent le système monétaire eux-mêmes proviennent de cette taille dans la mesure où le dollar est la seule monnaie mondiale comme instrument de transactions commerciales. Alors, s'il pouvait y avoir demain une autre monnaie qui n'ambitionnerait nullement d'être monnaie de réserve, mais qui pourrait être une deuxième monnaie mondiale, partager avec le dollar le poids d'être l'instrument des transactions dans le monde, il y aurait alors un meilleur équilibre. Dans ces conditions, la solution du problème monétaire lui-même serait d'autant plus facile qu'elle reposerait sur un meilleur équilibre des forces dans le monde.

On pourrait imaginer à cet égard, non pas la création d'une unité monétaire au sein de la Communauté, car ce ne peut être que l'aboutissement d'une évolution politique qui conduise à une Europe fédérale. Et nous n'en sommes pas là, hélas ! Mais on peut imaginer la création par exemple d'une unité, une sorte de compte bancaire qui pourrait s'ouvrir dans les banques européennes et qui serait une sorte de cocktail des différentes monnaies de la Communauté des Six.

Je suis convaincu qu'une telle monnaie aurait du succès, si je puis dire, et que peu à peu elle pourrait devenir un instrument pour le commerce mondial. Les Européens, dans cette affaire, ont des intérêts communs et des idées communes. Quand il s'agit de discussions techniques, cela ne fait aucun doute les divergences n'apparaissent que lorsque l'on a atteint la dimension politique. Alors, évidemment, les attitudes sont plus ou moins variables devant les États-Unis. C'est donc essentiellement un problème de volonté. Je formule simplement, aujourd'hui, sur le continent américain, le souhait que les Européens parviennent à trouver cette volonté.

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
AVOCATS et PROCUREURS

Tour de la Bourse
300, Square Victoria - Suite 2104
Montréal 3.

Maurice Riel, c.r.	Albert Bissonnette, c.r.
Clermont Vermette	Gerald J. Ryan, c.r.
Jaime W. Dunton	Jean-Louis Tétrault
Georges C. Clermont	Michel J. Green

Tél.: 866-6743

Adresse télégraphique: RIVERDIN

NOUVEAU PROFIL DES EXPORTATIONS CANADIENNES

L'un des soutiens les plus fermes de l'expansion économique du Canada durant les années soixante ont été ses exportations de marchandises. Celles-ci ont plus que doublé en valeur au cours de sept dernières années et le secteur de l'exportation dans notre économie a dépassé tous les autres éléments de la Dépense nationale brute.

De plus, les exportations canadiennes n'ont pas seulement grandi plus vite que l'économie intérieure, mais elles ont aussi connu une expansion plus rapide que les exportations mondiales de marchandises, surtout durant les quatre dernières années. Et c'est ainsi que la part du Canada dans les exportations mondiales, après avoir eu peu tendance à s'accroître depuis le début des années cinquante, s'est élevée de 43¼% en 1963 à plus de 51½% en 1967.

Les quatre grandes catégories de produits d'exportation (denrées agricoles, matières premières brutes, matières semi-ouvrées et produits finis non comestibles) ont toutes réalisé des gains considérables durant les sept dernières années, mais ce sont les exportations de produits entièrement fabriqués qui ont donné les résultats les plus remarquables. Ceux-ci plus que septuplé et cette progression spectaculaire a été le point de départ d'un changement radical dans la composition du commerce canadien. En 1960, les matières fabriquées (produits semi-ouvrés) représentaient plus de la moitié des exportations de marchandises canadiennes, tandis que les produits finis ne faisaient que 8% du total. En 1967, les matières fabriquées constituaient encore la plus grande catégorie d'exportations, mais leur part du total était descendue à 38%; dans le même temps, les produits finis en étaient arrivés à représenter 28% de la valeur des exportations de marchandises.

Ce changement est survenu pour une bonne part durant les deux dernières années, et si notre accord avec les États-Unis concernant les automobiles a contribué d'une manière décisive à modifier la structure du commerce canadien, la poussée des exporta-

tions de produits finis ne s'est pas du tout confinée à l'industrie des véhicules automobiles. Au contraire, un bon nombre d'autres catégories importantes d'exportations de produits finis ont connu des augmentations notables et, en fait, même si on exclut les automobiles et leurs pièces, les exportations de produits finis ont augmenté de plus de 45% depuis 1965.

Cette tendance vers un meilleur équilibre entre les exportations de produits semi-ouvrés et de produits fabriqués implique des conséquences pour l'économie canadienne. En premier lieu, une assiette plus large de ses exportations rend le pays moins vulnérable aux répercussions qu'entraîne tout changement soudain de la demande mondiale pour un produit particulier ou une classe de produits. En outre, étant donné la demande de main-d'œuvre relativement élevée dans l'industrie manufacturière, la récente tendance des exportations vers les produits entièrement fabriqués est vraiment opportune à un moment où la population active du Canada s'accroît à un rythme exceptionnellement rapide. Il va sans dire, toutefois, qu'en de pareilles circonstances, le coût de la main-d'œuvre devient de plus en plus vital pour établir la position du Canada dans la concurrence internationale.

Bien que la composition des exportations canadiennes se soit élargie durant les années soixante, leur répartition géographique est devenue plus étroite, si bien que s'il y a relativement moins de dépendance à l'égard de la demande étrangère pour quelques produits de base, cette dépendance est relativement plus marquée à l'égard de la demande d'un pays en particulier, les États-Unis.

Au cours de l'histoire, le Royaume-Uni et les États-Unis ont été les principaux clients du Canada, prenant à eux deux environ les trois quarts de nos exportations. Avant la Première Guerre mondiale, la part de la Grande-Bretagne dépassait celle des États-Unis mais depuis, la part des États-Unis s'est accrue et celle de la Grande-Bretagne a fléchi. Cette

**BREVETS D'INVENTION,
MARQUES DE COMMERCE**
EN TOUS PAYS

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION & MARION
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond, Montréal 25
Téléphone : 288-2152

WESTMOUNT REALTIES COMPANY

1367, avenue Greene, Montréal 6, Québec
Téléphone : 935-8541

SERVICE COMPLET DE COURTAGE IMMOBILIER

Domiciliaire	Eugène Zinay, F.R.I.
Placement	Germain Gagnon, F.R.I.
Commercial	Jean Baruchel, F.R.I.
Industriel	Louis Lépine, S.R.I.

Membre : Chambre d'Immeuble de Montréal

tendance ne s'est pas seulement poursuivie durant la présente décennie, mais elle a été nettement marquée durant les trois dernières années. Après avoir eu une tendance à reculer durant les premières années soixante, la part des États-Unis dans les exportations canadiennes a monté vivement de 53% en 1964 à 64% en 1967; en même temps, le pourcentage des exportations canadiennes à destination de la Grande-Bretagne a diminué de 15% à 10%.

Il y a eu des changements appréciables aussi dans la proportion de nos exportations vers deux autres grands débouchés. Les exportations au Japon, troisième client du Canada, ont plus que triplé entre 1960 et 1967, et la part de ce pays dans le total des exportations canadiennes est passée de 3% à 5%. La part des pays du Marché commun, d'un autre côté, a fléchi de 8% à 6% durant la même période. L'économie du Japon, certes, a été l'une des plus dynamiques dans le monde durant les dernières années et l'expansion de ses importations en provenance du Canada s'est concentrée en grande partie sur les matières brutes et les matières semi-ouvrées nécessaires à ses industries de transformation. Quant au Marché commun, s'il a connu lui aussi une croissance vraiment dynamique depuis sa formation il y a un peu plus de dix ans, son taux d'expansion a ralenti nettement durant les deux dernières années. De plus, l'abaissement des barrières commerciales entre les six pays a amené, comme on aurait pu le prévoir, une diminution relative de leurs échanges avec le reste du monde.

Comme nous l'avons indiqué, toutefois, le facteur prédominant de la situation des exportations canadiennes depuis quelques années a été le développement du marché des États-Unis. En général, nos exportations à ce pays ont suivi fondamentalement la même marche que dans le reste du monde. Si les matières brutes et semi-ouvrées aussi bien que les produits agricoles ont accusé des taux d'accroissement élevés, ceux-ci ont été rejetés complètement dans l'ombre par les produits finis. D'une façon relative, il y a eu un léger recul de la part des États-Unis dans les exportations canadiennes de produits agricoles et de matières premières brutes, et une légère augmentation de leur part des matières semi-ouvrées. Dans le cas des produits finis, toutefois, leur accroissement extraordinaire en chiffres absolus s'est accompagné également d'une augmentation considérable du pourcentage vendu aux États-Unis. Et c'est ainsi que les États-Unis, tout en prenant près des deux tiers de toutes les exportations canadiennes en 1967, ont acheté plus des quatre cinquièmes de toutes les exportations canadiennes de produits finis.

Encore une fois, on peut faire remarquer que l'accord avec les États-Unis concernant les automobiles a eu une grande influence sur les statistiques, mais il est significatif que, même si on exclut les

véhicules automobiles, la proportion des exportations de produits finis qui est allée aux États-Unis s'est accrue de 60% à 73% depuis 1960. C'est donc aux États-Unis que les exportateurs canadiens ont le mieux réussi à diversifier leurs ventes. En outre, presque toute cette augmentation s'est produite au cours des trois dernières années, ou durant la période qui a suivi la signature de l'accord sur les automobiles.

Quant à l'avenir des exportations, il présente un bon nombre de signes encourageants. En dépit de la hausse rapide des salaires et des autres frais que l'industrie canadienne a connue durant les dernières années, les exportations sont parvenues à réaliser une mesure enviable d'expansion. Présentement,



Une plaque de laminage de tôle d'aluminium de dix tonnes coulée à l'usine Alcan d'Arvida, Québec.

comme il semble que la pression des prix de revient au Canada pourrait s'atténuer au cours de l'année, tandis que la structure des prix de revient dans l'économie américaine continue de donner des signes d'inflation, il y a une perspective raisonnable pour le Canada de pouvoir maintenir la position concurrentielle de ses produits sur ce marché étranger si important pour son économie.

De plus, les grandes réductions des tarifs douaniers auxquelles ont abouti les négociations Kennedy sont censées prendre effet le 1er juillet de cette année. Comme un grand nombre des droits qui sont en jeu portent sur les produits finis, les industriels cana-

diens y trouveront de nouvelles possibilités de renforcer le mouvement de hausse de leurs exportations de produits finis. À cet égard, bien qu'il ait été question aux États-Unis de mettre en œuvre des barrières commerciales de nature non tarifaire, telles que taxes à la frontière sur les importations et rabais sur les exportations (procédés employés en Europe), un observateur extérieur ne peut que souhaiter que le débat actuel conduise à des solutions conformes à l'esprit du Kennedy Round.

À tout prendre, l'avenir des exportations canadiennes de marchandises est prometteur. Dans l'immediat, bien que les marchés extérieurs pour les grains canadiens aient été relativement faibles depuis quelques mois et qu'il semblent devoir le demeurer pendant le reste de l'année, les chiffres des exportations totales de marchandises pour les quatre premiers mois de 1968 sont encourageants. Conformément aux récentes tendances, les exportations de produits finis ne cessent de s'accroître à un rythme beaucoup plus rapide que les autres catégories. De plus, l'augmentation des exportations d'automobiles — plus de 50%, en janvier et février, par rapport à la période correspondante de l'an dernier — fait voir que le pacte automobile continue de donner des résultats bénéfiques.

Bien que la situation de la main-d'œuvre dans les industries de l'acier et du cuivre, aux États-Unis aient pu fausser quelque peu les totaux dans le sens de la hausse, le fait d'avoir réalisé un gain de 19% pour les exportations de marchandises durant les quatre premiers mois de 1968, par comparaison avec la période correspondante de l'an dernier, semble indiquer que le Canada est en bonne voie d'atteindre l'objectif officiel de \$12.3 milliards, objectif qui suppose un taux d'accroissement de 11% pour l'année dans son ensemble.

Marché des obligations

La fermeté des cours des obligations et la baisse concomitante des taux d'intérêt à long terme, qui commencèrent dans les derniers jours de mars, n'ont duré que quelques semaines et ont pris fin brusquement vers la fin d'avril. De ce moment-là jusqu'à la mi-mai, les prix se sont rapidement détériorés, les recults allant de 75 cents pour les obligations à court terme jusqu'à 3 points pour les longs termes. Le changement d'attitude du marché des obligations, d'un optimisme prudent au pessimisme le plus noir, est attribuable à plusieurs facteurs, principalement la faiblesse du marché des États-Unis résultant de l'absence d'une décision concernant la surtaxe de l'impôt et de la majoration du taux de réescompte de la Réserve fédérale de 5% à 5½% le 18 avril, et à la longue liste des nouveaux emprunts au Canada, qui ont touché les \$100 millions dans le cas des seules

provinces, durant cette période. On s'inquiétait aussi de la situation plutôt faible des soldes d'encaisse du gouvernement fédéral, tombés à \$356 millions le 15 mai, au lieu d'un sommet de \$1,318 millions le 20 mars. Si une bonne partie de cette diminution s'explique par le renflouement des réserves de change étranger du Canada, une proportion importante, néanmoins, est le résultat de remboursements d'obligations d'épargne du Canada, qui ont fait un total net de \$214 millions durant la même période de deux mois. On a annoncé qu'environ \$510 millions d'obligations d'Épargne de la série 14 à l'échéance du 1er novembre 1968 avaient été échangées contre les nouvelles obligations d'Épargne à 10 ans au rendement de 6.88% ; une autre tranche de \$200 millions de cette nouvelle émission est offerte au public au comptant. Le gouvernement fédéral a enregistré une émission aux États-Unis de \$100 millions d'obligations à 20 ans auprès de la Commission américaine du Change et des Valeurs mobilières, et il est en train de négocier une émission de 250 millions de mark allemands (l'équivalent approximatif de \$62.5 millions en monnaie des É.-U.) en Allemagne occidentale. Les bons du Trésor à trois mois se sont traités en moyenne à 6.97% à l'enchère du 23 mai, à rapprocher de 6.99% le 25 avril. Les bourses canadiennes ont été erratiques, mais dans l'ensemble elles marquent des hausses de 2 à 3%.

Change étranger

Durant le mois passé, le dollar canadien a été tout a fait fort, faisant une hausse de 92.56¢ É.-U. à 92.83¢ É.-U., soit le cours le plus élevé depuis novembre dernier. Au Canada, le dollar américain a fléchi durant le mois de 8³/₃₂% de prime à 7²³/₃₂% de prime. Les entrées de dollars américains résultant des exportations, jointes à quelques petites émissions nouvelles des gouvernements en dollars des É.-U. et à quelques emprunts de sociétés en dollars des É.-U., ont été les principaux facteurs de la hausse graduelle du cours du dollar canadien. Cependant des achats officiels de dollars américains ont modéré ce mouvement de hausse et, du même coup, accru les réserves officielles du Canada ; celles-ci atteignaient \$2,415.6 millions É.-U. en avril, soit une augmentation de \$171.2 millions. La livre sterling a baissé graduellement de \$2.40¹⁵/₁₆ É.-U. il y a un mois à \$2.38½ É.-U. ; c'est le cours le plus bas depuis la dévaluation, exception faite du 15 mars, lorsque la bourse et les marchés de l'or à Londres étaient fermés. Le léger gain que les réserves du R.-U. ont fait en avril a seulement compensé la diminution du mois précédent. L'or sur le marché libre de Londres s'est raffermi au cours des dernières semaines, de \$38 É.-U. à plus de \$42 É.-U. Au Canada, à cause de la fermeté plus grande du dollar et du fléchissement de la livre, celle-ci a baissé de \$2.595⁵/₈ à \$2.567⁵/₈.

(Revue des Affaires, 31 mai 1968, Banque de Montréal)

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Centre National du Commerce Extérieur

Réf. 1020

- Prospecteur Prêt à Porter Hommes et Femmes (Knitwear et confection, Sportwear et articles de luxe) recherche importateurs et représentants canadiens sérieux pour firmes françaises valables.

Les intéressés devront s'adresser au Secrétariat de notre Chambre de Commerce, 612, rue Saint-Jacques, Montréal 3 (Tél. 842-9420),

ÉTABLISSEMENTS G. MICHEL, 12, rue Blanqui, à OYONNAX (France)

seraient intéressés de s'occuper de OYONNAX-MOREZ DU JURA et région (centres très importants de fabrication de tous articles plastiques) DE TOUS ACHATS POUR FIRMES CANADIENNES, de produits français tels que :

— Lunetterie solaire, métal et plastique, etc.

— Montures de lunettes, pour optique et solaire, etc.

enfin tous articles qui intéresseraient firmes canadiennes sur la base de commission par exemple, en qualité de représentant.

Références bancaires.

Les intéressés devront s'adresser directement aux Éts. G. Michel.

SITUATIONS DEMANDÉES

Réf. 1021

Français célibataire, 35 ans. Licence en droit (Université de Paris) — D.E.S. droit privé (Université de Paris). Diplôme de fin de seconde année de l'Institut des Relations Internationales contemporaines, Paris. Recherche fonction plutôt dans le domaine de l'organisation et de la gestion commerciale (bonnes connaissances en gestion financière — stage de 9 mois dans une banque d'affaires).

Réf. 1022

Français âgé de 27 ans — marié — libéré des obligations militaires — au Canada depuis mars 1968. Technicien Supérieur Électronicien — bonnes références. Suivi cours d'anglais accéléré (300 heures).

Réf. 1023

Française âgée de 21 ans — au Canada depuis avril 1968. Diplôme Baccalauréat Philosophie et une année d'Université. Langues : Français — Anglais — Arabe. Cherche travail général de bureau (expérience : Secrétariat Usine Textile Velours de Bonneterre Villeurbanne Lyon (France)).

Réf. 1024

Français âgé de 22 ans — service militaire terminé — Études : classe de 1ère et capacité en droit 1ère année. Diplômes B.E.P.C. Langues : Français-anglais-allemand. Parle et comprend bien l'espagnol. Recherche emploi de traducteur, de rédacteur-traducteur, interprète, employé de bureau, dans une maison de commerce.

Réf. 1025

Française âgée de 20 ans actuellement en Allemagne pour une durée de 5 mois au Secrétariat du Comité de direction d'une Banque. Études : baccalauréat (philosophie), Lycée Ozanne de Toulouse (brevet de Technicien Supérieur). Recherche situation à Montréal comme secrétaire trilingue à partir du mois d'octobre (allemand-français-italien).

NEWS FROM TORONTO

As one of the eleven founding organizations, the "Section de l'Ontario" of the Chambre de Commerce Française au Canada is proud to announce that this project for a French Cultural and Social center in Toronto is progressing well.

The "Maison Française à Toronto" has just received its Ontario Charter and is setting up an office with a permanent secretary at 60, Front Street West, Suite 917, for the coming year. It will have a small reading room and library where a number of newspapers and magazines will also be available daily. News will thus be available from Montreal and Paris. All publications from the French Tourist Office and the Quebec Tourist Bureau will also be available for consultation.

The "Maison Française à Toronto" Women's Committee is about to launch a fund-raising campaign inviting individuals to become a friend or "un Ami de la Maison Française à Toronto". The M.F.T.'s first regular newsletter will soon be published and sent to the members of its founding organizations. A membership drive will begin late in the fall and it is hoped that new and larger premises will be required in the spring of 1969.

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

2955, Boulevard Laurentien

Ville St-Laurent, Qué. - Tél.: 331-0362

932-6363

4823 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 6, P. Q.

ISABELLE LAFRENIÈRE
COURTIER — BROKER

NOTRE INTUITION FÉMININE VOUS AIDERA

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA**

PRÉSIDENT
M. Louis Jalabert

VICE-PRÉSIDENTS
M. Martin Forest
M. Jean-Loup Dherse

TRESORIER
M. Guy Chabot

SECRÉTAIRE
M. Frédéric Dreville

CONSEILLERS

MM. André Bachand
René Chouteau
Philippe Dalle
Jacques Douillet
François Faucher
Henry Mhun
Paul Normandeau
Roland Olivier
Michel Pairault
Maurice Riel
Maurice Sodoyer
Marcel Théoret

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Pierre Adam
Claude Boyer
René Duron
Patrice Jordan
Joseph Klein
H. de La Myre Mory
R. Mazur
B. R. de Massy
N. Phillips
G. A. Roy
E. Spire
Maurice Zimmermann

NOUVEAUX MEMBRES

Membres individuels:

M. JACQUES GOURDON,
CIMENTS LAFARGE QUÉBEC LTÉE,
750, boul. Laurentien,
MONTRÉAL 9, Qué.

M. MAURICE MAGIEN,
Président,
PROCAP LIMITÉE,
Agent général de S.A. Perma, France
121 ouest, boul. Crémazie,
MONTRÉAL

M. PHILIPPE R. de MASSY,
Avocat,
GUY GILBERT, Avocat,
Place Victoria, suite 1015,
MONTRÉAL 3.

M. JAMES L. McLAUGHLIN,
Vice-Président et Directeur,
McLEOD, YOUNG, WEIR & CO. LTD.
1155 ouest, boul. Dorchester, suite 611,
Investment Securities,
MONTRÉAL.

M. JACQUES RAYMOND,
Associé,
RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE,
Comptables Agréés,
Place Victoria,
MONTRÉAL 3.

Membres Sociétés:

QUEBECOR INC.,
9820, rue Jeanne-Mance,
MONTRÉAL 12

Édition, Impression et Diffusion de presse internationale.

Délégués: M. Pierre Peladeau, Président et Directeur Général,
M. Bernard Page, Administrateur,
M. Serge Mottuel, Directeur Général Import-Export.

LAVIOLETTE MINING & METALLURGICAL CORP.,
5083, rue Saint-Denis,
MONTRÉAL 34.
Minéraux industriels
(Exploration, développement et exploitation).

Délégués: M. J.M. Latendresse, Président,
M. Laurent Bédard, Vice-Président et
Directeur Technique,
M. Fernand W. Benoit, Administrateur.

Membres France:

ÉTABLISSEMENTS PAUL FEIGHER,
Export,
1, rue du Dôme,
PARIS XVIème.

UNIROP S. A.,
9, Petite rue de la Course,
67 — MARIENTHAL (Bas-Rhin).

NOTRE CARNET

Distinction

*Monsieur André Blouin vient d'être nommé
Officier de l'Ordre de la République Tunisienne.
Nos félicitations.*

Nominations

*Me Raymond Lette et Me Émile Colas sont
nommés respectivement vice-président et trésorier de La Société canadienne de droit international, section de Montréal.*

LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ
ET PARFUMS



Agents : COSMEX LIMITÉE
MONTRÉAL



Un service à la française

par le choix de ses divertissements...

Le "festival en plein ciel" entre Montréal et Paris: musique stéréophonique (écouteurs individuels*) sept programmes au choix; film récent en couleur dans sa version française!

par la qualité de sa table...

La cuisine du célèbre hôtel Ritz Carlton... arrosée des meilleurs vins de France!

par la chaleur de son hospitalité...

Le service d'accueil. Où que vous alliez, il est là pour vous dépanner ou rendre votre voyage plus agréable!

Air France, c'est Paris qui vient vous prendre à domicile!

La certitude d'un excellent voyage!

à votre service

AIR 
FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

*moyennant un léger supplément.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Société de Prêts Hypothécaires

(Fondée en 1880)

OBLIGATIONS À COURT TERME

DISPONIBLES SUR DEMANDE

Montant Minimum : \$1000.

TAUX COURANT :

7 1/2 %
pour 2 et 3 ans

SIÈGE SOCIAL :

Montréal: 612, rue Saint-Jacques

COMITÉ DE PARIS :

Paris: 18, avenue de l'Opéra



SUCCURSALES ET AGENCES :

Montréal - Québec - Toronto - Ottawa - Winnipeg - Regina - Saskatoon - Edmonton - Calgary - Vancouver